

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

RAYER P., *Traité des maladies de la peau. Atlas*, Bruxelles : Etablissement encyclographique, 1836.

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

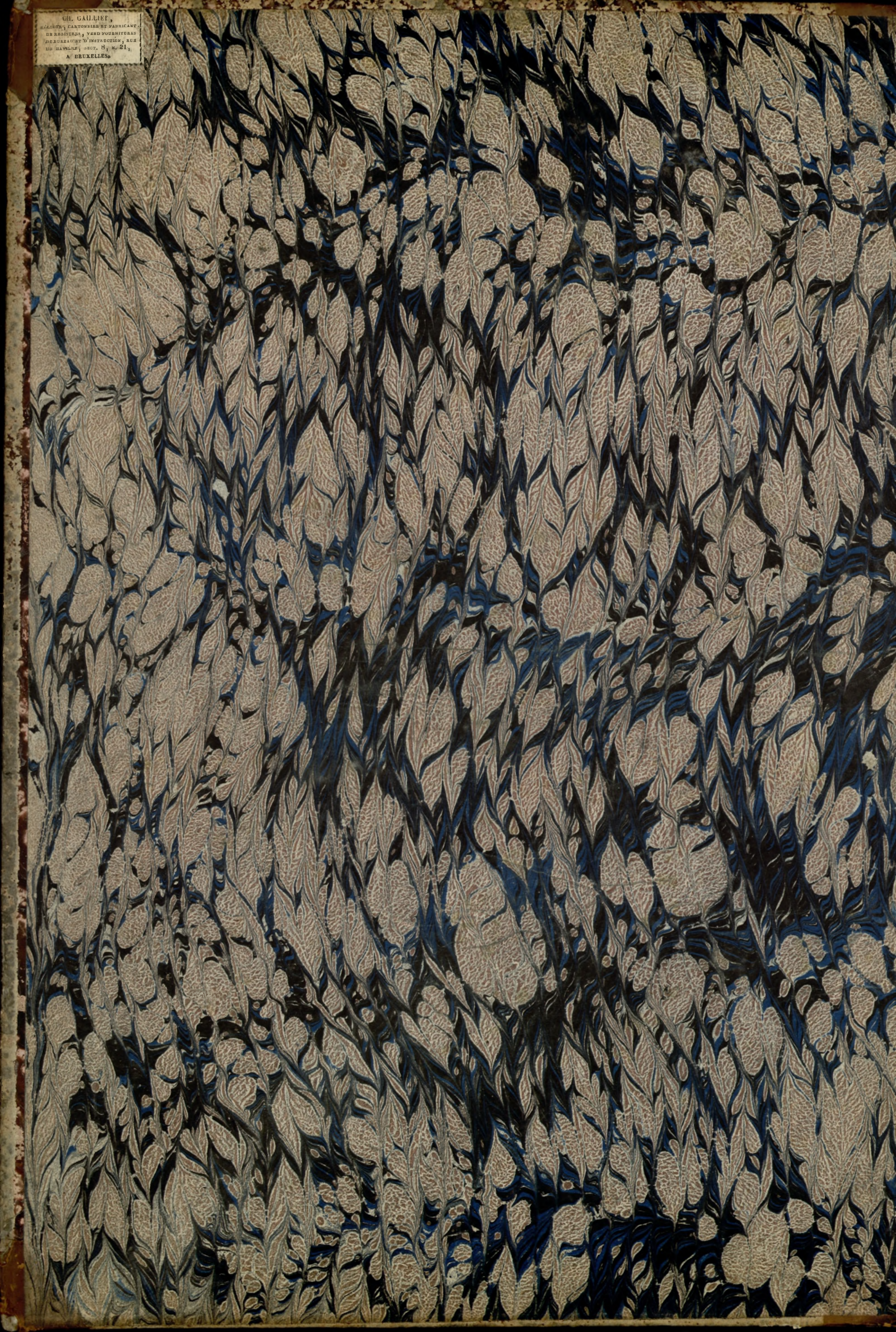
Elle a été numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

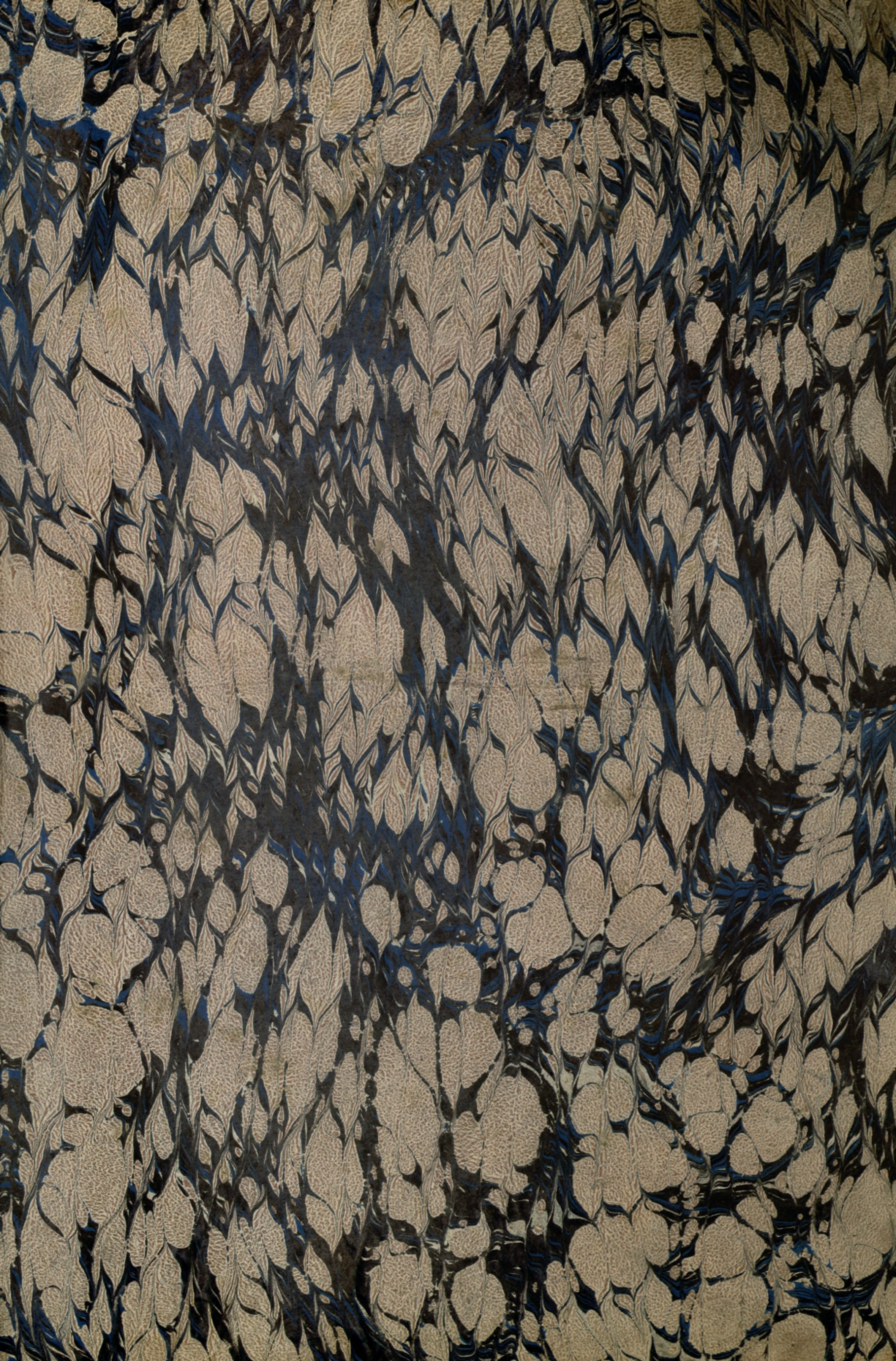
Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



CH. GAILLIET,
DÉCORATEUR, CARTONNIER ET FABRICANT
DE BRODERIES, VASES ET OBJETS D'ART
REPRODUITS D'INSTRUMENTS, RUE
DE LA VILLE, 8, N. 21,
A BRUXELLES.





TRAITÉ

DES

MALADIES DE LA PEAU.

TRAITÉ

DES

MALADIES DE LA PEAU,

PAR P. RAYER,

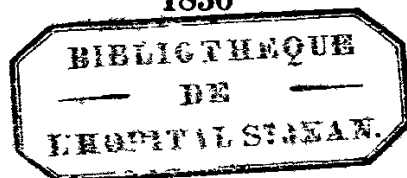
MÉDECIN CONSULTANT DU ROI, MÉDECIN DE L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
MEMBRE DES ACADÉMIES ROYALES DE MÉDECINE DE PARIS ET DE MADRID, ETC.

Atlas.

BRUXELLES,

ÉTABLISSEMENT ENCYCLOGRAPHIQUE, RUE DE FLANDRE, N° 155.

1836



PRÉFACE.

LES maladies dont se compose le domaine de la pathologie cutanée sont si nombreuses, les espèces en sont si variées, et les aspects si différens, suivant les phases par où chacune passe, que l'étude n'en peut être faite, dans un court laps de temps, avec plénitude et avec fruit. A Paris même, malgré tous les avantages que présentent l'hôpital Saint-Louis pour les maladies chroniques de la peau; l'hôpital de la Pitié pour les fièvres éruptives chez les adultes; l'hôpital des Enfants-malades, pour les fièvres éruptives, pour les scrofules, et pour les autres maladies chroniques de la peau développées chez les enfans avant la puberté; le Bureau central des hôpitaux, pour le traitement des affections du cuir chevelu; l'hospice des Vénéériens, pour les symptômes primitifs de la syphilis, pour les éruptions vénériennes et les autres symptômes secondaires; les hôpitaux, en général, pour les rapports des maladies de la peau avec celles des autres organes : ce n'est, dis-je, qu'après beaucoup de temps et de persévérance qu'on parvient à obtenir les connaissances nécessaires pour éviter des erreurs graves dans le diagnostic et le traitement de ces maladies.

Le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances est d'observer un grand nombre de faits individuels, de s'attacher à démêler les formes élémentaires des éruptions, leurs transformations et leurs dégradations successives; le progrès, dans cette étude, est hâté par un enseignement méthodique et par les classifications, qui rapprochent les maladies analogues et qui font ressortir les apparences ou les

phénomènes caractéristiques des différens groupes. L'utilité d'un Atlas qui réunirait dans un même cadre la généralité des maladies de la peau, et dans lequel elles seraient représentées fidèlement, avec leurs diverses apparences, et groupées dans un ordre systématique, ne peut donc être contestée; car une pareille collection, pour atteindre pleinement le but, doit rappeler au praticien ce qu'il a vu, aider l'étudiant à acquérir l'art du diagnostic, et suppléer jusqu'à un certain point, pour l'un et pour l'autre, à l'absence même des malades. Mais les difficultés d'exécution d'une semblable entreprise m'en auraient détourné, si l'amitié dévouée de M. James Young, de Paisley, qui joint à une profonde connaissance des maladies de la peau le talent d'en saisir admirablement les aspects et de les représenter avec une grande fidélité, n'était venue à mon secours.

Le plan que nous avons adopté de réunir les éruptions d'un même ordre, dans un même cadre a l'avantage de faire mieux apercevoir les caractères qui distinguent les genres, et ceux qui distinguent les espèces. Nous avons pu, en outre, les figurer dans leurs divers états et représenter des variétés de siège remarquables par des apparences particulières. Les grandes dépenses qu'aurait entraînées la représentation des maladies de la peau, si on avait consacré une planche à chaque variété, eussent rendu ce plan inexécutable; il eût fallu se borner à figurer un certain nombre de maladies, et laisser de grandes lacunes qui auraient beaucoup diminué l'utilité de l'Atlas.

Mon service et surtout le Dispensaire de l'hôpital de la Charité, où se présentent une foule d'individus atteints de maladies chroniques, nous ont fourni un grand nombre de cas, parmi lesquels nous avons pu choisir des exemples caractéristiques des aspects variés que présentent les maladies cutanées dans leurs différentes périodes. Nous avons aussi représenté quelques maladies très-rares, d'après des figures qu'en avaient données des auteurs estimés.

Dans le texte nous avons cru devoir nous borner à rappeler les principaux caractères *extérieurs* des maladies figurées dans cet Atlas.

EXANTHÈMES.

(PLANCHES 1, 2.)

Les EXANTHÈMES sont caractérisés, dans leur *état*, par des *taches* ou des *surfaces rouges* qui disparaissent sous la pression du doigt. Ils sont au nombre de sept : la Rougeole, la Roséole, la Scarlatine, l'Érysipèle, l'Érythème, l'Urticaire et l'Exanthème syphilitique. *

I^{er} GROUPE.

Ce premier groupe comprend les Exanthèmes FÉBRILES, la Rougeole, la Roséole, la Scarlatine et l'Érysipèle.

La **ROUGEOLE** est caractérisée par des taches, quelquefois comme papuleuses, développées sur la peau, qui conserve sa couleur naturelle dans leurs intervalles, ou n'y offre qu'une légère teinte rougeâtre. Ces taches sont souvent disposées en forme de petits arcs irréguliers. Les yeux sont ordinairement rouges et larmoyans.

Dans la **ROSÉOLE**, il y a ordinairement peu de fièvre, les rougeurs, de couleur rosée, sont plus en plaques que dans la rougeole. Il n'y a pas de coryza, ni d'injection des yeux.

On observe, dans la **SCARLATINE**, une teinte rouge écarlate ou framboisée, générale, en nappe, avec peu ou point d'intervalles de peau naturelle. La langue, vers la fin de la maladie, se dépouille ordinairement de son épithélium et prend une teinte d'un rouge vif. Il y a souvent mal de gorge. Les yeux ne sont point injectés.

L'**ÉRYSIPELE** se montre, sur une région du corps, par une rougeur violacée ou jaunâtre, circonscrite, accompagnée d'un léger gonflement. L'Érysipèle s'étend, en général, d'un côté pendant qu'il s'affaisse de l'autre. Il n'y a ni mal de gorge ni injection des conjonctives.

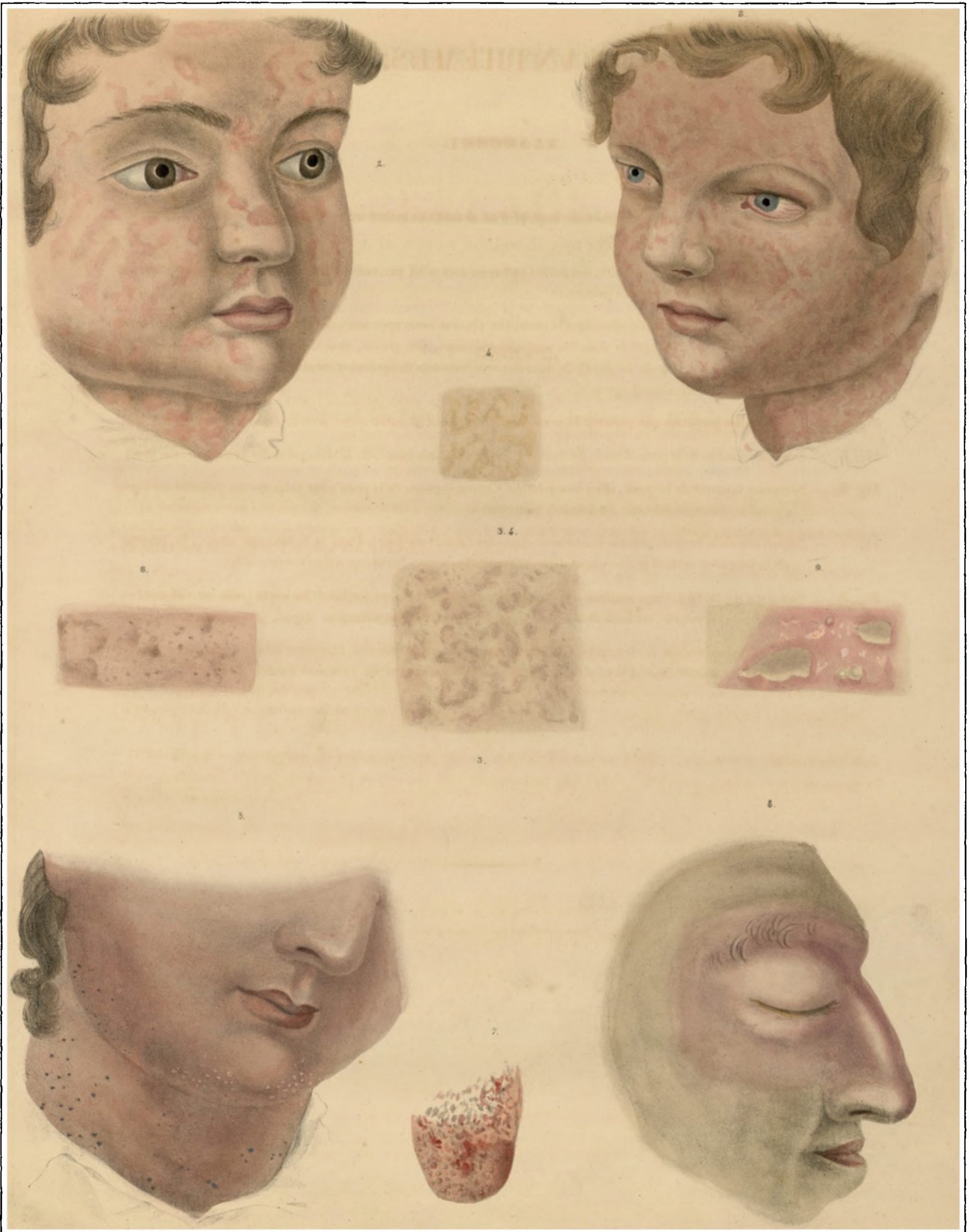
* PL. XVI, fig. 1. 2. 3.

EXANTHÈMES.

PLANCHE I.

- Fig. 1. — ROSÉOLE développée sur le visage et sur le corps d'un enfant; les taches sont plus larges que celles de la rougeole; les yeux ne sont point injectés.
- Fig. 2. — ROUGEOLE VULGAIRE; la disposition des petites taches en arcs n'est pas très-sensible, surtout sur les joues et sur le front, où la rougeur est plus prononcée.
- Fig. 3. — ROUGEOLE, avec suffusion sanguine dans la peau. On observe cette apparence dans deux variétés de rougeole très-distinctes l'une de l'autre, 1^o dans les rougeoles vulgaires, peu graves, avec forte congestion et épanchement de sang dans le tissu de la peau; 2^o dans des rougeoles très-dangereuses, avec hémorrhagies des membranes muqueuses et formation de pétéchies.
- Fig. 4. — Petites taches jaunâtres que présente la peau dans la ROUGEOLE HÉMORRHAGIQUE arrivée à son déclin (dixième jour.)
- Fig. 5. — Rougeur écarlate de la peau, dans la SCARLATINE, et petits points blancs de la dimension des *sudamina*, sur le col.
- Fig. 6. — SUFFUSION SANGUINE de la peau, dans la scarlatine. Cette apparence de la peau a été prise sur un individu qui avait éprouvé plusieurs épistaxis au début de la scarlatine.
- Fig. 7. — Apparence de la langue, dans la SCARLATINE ANGINEUSE (douzième jour). Dans la SCARLATINE SIMPLE, la rougeur de la langue et surtout la desquamation de l'épithélium sont beaucoup moins considérables.
- Fig. 8. — ÉRYSIPELE de la face, avec œdème des paupières, développé chez un vieillard. La teinte jaune ou violacée, en nappe, de l'érysipèle, est bien distincte des nuances des autres exanthèmes.
- Fig. 9. — BULLES développées sur un érysipèle. Elles sont rarement très-nombreuses, même sur les érysipèles qui occupent une très-grande surface. L'érysipèle est quelquefois aussi surmonté de vésicules accidentelles.
-

EXANTHÈMES.



EXANTHÈMES.

(PLANCHE 2.)

II^e GROUPE.

Ce deuxième groupe comprend des Exanthèmes qui sont moins généralement que les premiers, précédés ou accompagnés d'un mouvement fébrile. Il se compose de l'Érythème et de l'Urticaire.

L'**ÉRYTHÈME** est caractérisé par des taches rouges plus ou moins proéminentes, disséminées, bornées à une ou plusieurs régions du corps, d'une plus grande dimension que celles de la rougeole, et ne s'étendant pas progressivement à la manière de l'Érysipèle.

Les plaques de l'**URTICAIRE** sont proéminentes, prurigineuses, d'un blanc mat ou plus rouges que la peau environnante. Elles sont ordinairement entourées d'une légère auréole rosée, et disparaissent et reparaissent rapidement.

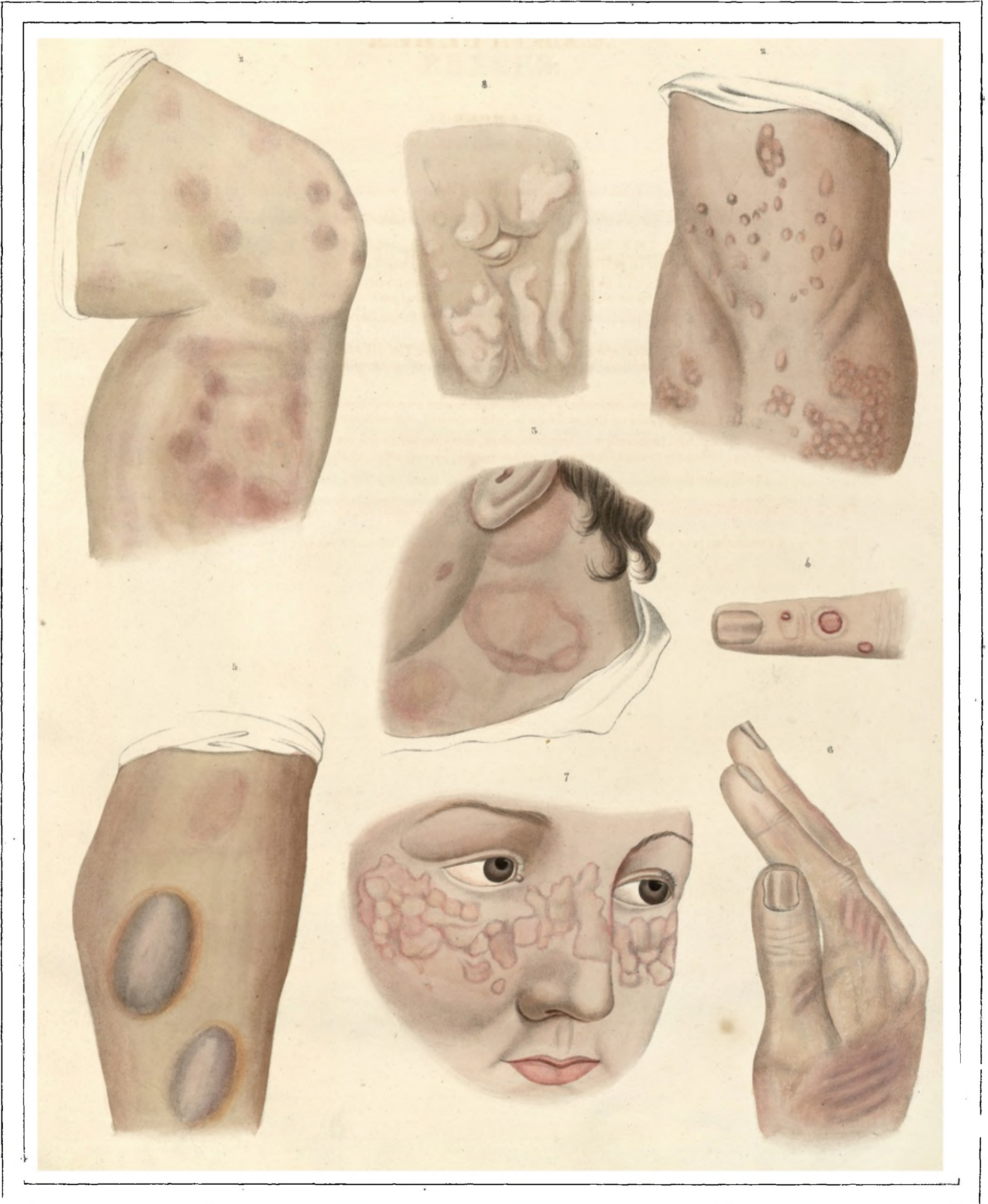


EXANTHÈMES.

PLANCHE II.

- Fig. 1. — ÉRYTHÈME RHUMATISMAL. Cette variété, souvent précédée de fièvre, a été décrite par quelques auteurs sous les noms de *roséole rhumatismale*, ou de *fièvre rhumatismale éruptive*.
- Fig. 2. — ÉRYTHÈME PAPULEUX. Par la forme et la dimension des élevures, cette variété a quelque analogie avec le lichen *urticatus*; mais elle en diffère par la couleur et par le défaut ou par le peu d'intensité du prurit.
- Fig. 3. — ÉRYTHÈME ANNULAIRE. Cette variété ne pourrait être confondue qu'avec les plaques de la lèpre dépouillées de squammes; mais indépendamment d'autres caractères, l'érythème disparaît après deux septénaires.
- Fig. 4. — ÉRYTHÈME IRIS; variété rare, qui a la plus grande analogie avec l'herpès *iris*, lequel en diffère par le développement des vésicules.
- Fig. 5. — ÉRYTHÈME NOUEUX (*Eryth. nodosum*), variété ordinairement très-douloureuse, dans laquelle le tissu cellulaire est spécialement affecté.
- Fig. 6. — ÉRYTHÈME CHRONIQUE; caractérisé par des taches rouges, superficielles, lisses, irrégulièrement circonscrites, sans prurit, sans chaleur.
- Fig. 7. — Cas rare d'URTICAIRE VULGAIRE, remarquable par son siège, et par sa disposition symétrique.
- Fig. 8. — URTICAIRE BLANCHE (Porcelaine): taches blanches, proéminentes, comme celles que produisent les coups de fouet.
-

EXANTHÈMES.



BULLES.

(PLANCHE 3.)

Les **BULLES** sont de larges soulèvements de l'épiderme par une humeur séreuse, séro-sanguinolente ou séro-purulente, déposée entre l'épiderme et le derme enflammé.

I^{er} GROUPE.

Ce groupe comprend le Pemphigus, le Rupia, et la Syphilide bulleuse.

On reconnaît le **PEMPHIGUS** à des bulles d'abord transparentes, à des croûtes jaunâtres, presque toujours lamelleuses, et à l'absence d'ulcérations.

Le **RUPIA** se distingue par des bulles aplaties, louches ou sanguinolentes, par des croûtes souvent noirâtres et saillantes, qui recouvrent des ulcérations saignantes et d'aspect sordide.

BULLES.

PLANCHE III.

- Fig. 1. — PEMPFIGUS DISSÉMINÉ. Cette variété est de toutes la plus fréquente. On la reconnaît à la disposition irrégulière des bulles, à leur aspect peu enflammé, à la forme lamelleuse des croûtes qui, souvent recouvertes par l'épiderme, laissent après leur chute des taches rougeâtres, circulaires, entourées d'un liseret épidermique.
- Fig. 2. — PEMPFIGUS EN GROUPES. Il diffère du précédent par la disposition des bulles, qui, en outre, sont, en général, d'une petite dimension. Il forme une sorte de transition entre le pemphigus et l'herpès.
- Fig. 3. — Grandes bulles, d'apparence laiteuse, qu'on observe dans des cas rares de pemphigus, où la peau, très-enflammée, est rouge dans les intervalles des bulles.
- Fig. 4 et 5. — Croûtes proéminentes qui succèdent aux bulles dans les pemphigus très-enflammés et qui suppurent. — 4. Croûtes récentes. — 5. Croûtes plus anciennes.
- Fig. 6. — PEMPFIGUS PRURIGINEUX. Variété rare, caractérisée par de petites bulles disséminées, et par des papules prurigineuses.
- Fig. 7. — PEMPFIGUS DES ENFANS. Variété qui présente souvent de petites ulcérations blanchâtres, et qui forme la transition du pemphigus au rupia.
- Fig. 8. — RUPIA SIMPLE. Ulcérations et croûtes entourées d'une espèce d'anneau, formé par l'épiderme décollé.
- Fig. 9. — RUPIA PROÉMINENT. Croûtes saillantes, ciselées et cernées par du pus à leur circonférence.
- Fig. 10. — RUPIA CACHECTIQUE. Bulles sanguinolentes; croûte noire et en forme de coquille.
- Fig. 11. — RUPIA GANGRÉNEUX. Eschare profonde, et teinte livide de la peau environnante.
-

BULLES.



VÉSICULES.

(PLANCHES 4, 6 ET 5 IIIA.)

Les VÉSICULES sont de petits soulèvements de l'épiderme par des gouttelettes d'une sérosité, d'abord transparente, mais qui peut devenir louche ou séro-purulente, avant la dessiccation.

I^{er} GROUPE.

Ce groupe comprend l'Herpès, la Suette-Miliaire, les Sudamina, la Gale, l'Eczéma, l'Hydrargyrie et la Syphilide vésiculeuse.

Les vésicules jaunâtres de l'HERPÈS se développent en groupes, sur des taches rouges, luisantes, et se terminent ordinairement par de petites croûtes lamelleuses.

Les SUDAMINA, semblables à des gouttelettes de sueur, se montrent à la peau, sans rougeur ni cuisson.

La SUETTE-MILIAIRE est caractérisée par une éruption générale de petites vésicules rouges ou blanches, entremêlées quelquefois de papules, accompagnée de fièvre et de sueurs abondantes et continues.

* Pl. XVIII, fig. 1.

VÉSICULES.

PLANCHE IV.

- Fig. 1. — Groupes d'un *HERPÈS ZOSTER* du tronc, à leur début, et ayant l'apparence des papules.
- Fig. 2. — *HERPÈS ZOSTER* de la face. Dans cette variété l'éruption s'étend presque toujours dans le cuir chevelu.
- Fig. 3. — Éruption de petits groupes d'*HERPÈS*, sur un des côtés de la luette, de la voûte palatine, et la face interne de la joue, chez un individu atteint d'un *herpès zoster* du visage.
- Fig. 4. — *HERPÈS IRIS*. Variété rare, mélangée d'*herpès phlycténoïde*.
- Fig. 5. — *HERPÈS CIRCINATUS*. Les anneaux vésiculeux qui le caractérisent sont souvent avoisinés par des groupes irréguliers.
- Fig. 6. — *HERPÈS PHLYCTÉNOÏDE*. Les groupes qui le caractérisent sont disséminés, sans symétrie, sur une ou plusieurs régions du corps. Dans quelques cas rares la peau que surmontent les vésicules est très-enflammée et même ecchymosée.
- Fig. 7. — Aspect blanchâtre que présente quelquefois l'*HERPÈS* sur la face palmaire des doigts.
- Fig. 8. — Petits groupes de vésicules, excoriation blanchâtre, et croûte légère de l'*HERPÈS PRÆPUTIALIS*.
- Fig. 9. — *HERPÈS LABIALIS*; variété qu'on observe souvent après des accès de fièvre.
- Fig. 10. — Apparence de l'éruption dans la *SUETTE-MILIAIRE*.
- Fig. 11. — Grandes gouttelettes de *SUDAMINA*.
- Fig. 12. — Apparence de l'inflammation de la peau dans l'*HYDRARGYRIE*.
- Fig. 13. — Vésicules et pustules, dans une *GALE* ancienne.
- Fig. 14. — Grossissement des vésicules de la *GALE* pour en montrer la forme conoïde.
- Fig. 15. — Apparence de la *GALE*, à la plante des pieds, chez les enfans à la mamelle.
-

VÉSICULES.



VÉSICULES.

(PLANCHE 6.)

II^e GROUPE.

Les VÉSICULES de l'ECZÉMA et de l'HYDRARGYRIE se rompent presque toujours de très-bonne heure et sont suivies d'excoriations humides qui rendent, en abondance, une humeur séreuse.

Les vésicules arrondies qui annoncent l'éruption de l'ECZÉMA sont très-petites et passagères. On reconnaît surtout l'Eczéma (*Dartre squameuse humide*) à des surfaces rouges excoriées qui fournissent souvent, en abondance, une matière séreuse, roussâtre, qui imprègne l'épiderme, et qui se détache, avec lui, en lamelles jaunâtres.

L'Eczéma peut aussi déterminer une desquamation assez abondante et persistante de l'épiderme altéré.

L'HYDRARGYRIE, maladie produite par le mercure, se déclare à la peau par une éruption vésiculeuse, qui détermine de larges excoriations, accompagnées d'un suintement plus ou moins considérable.

VÉSICULES.

PLANCHE V.

- Fig. 1. — Elle représente un ECZÉMA DU CUIR CHEVELU et de l'oreille, qui après être resté longtemps dans un état chronique, avait pris un haut degré d'acuité.
- Fig. 2. — ECZÉMA AIGU DE LA FACE, offrant çà et là des pellicules blanchâtres, comme pseudo-membraneuses.
- Fig. 3. — ECZÉMA SIMPLE, à l'état vésiculeux.
- Fig. 4. — Grandes croûtes, humides, lamelleuses et jaunâtres d'un ECZÉMA IMPÉTIGINEUX qui couvrait une grande partie du tronc.
- Fig. 5. — ECZÉMA CHRONIQUE du pénis, caractérisé par une desquamation lamelleuse de la peau, par des excoriations superficielles sur le gland, et par un gonflement avec rougeur du prépuce.
- Fig. 6. — Apparence rare et particulière de la peau de la jambe d'une vieille femme, à la suite d'un ECZÉMA CHRONIQUE.
- Fig. 7. — Altération de l'ONGLE, dans un cas d'ECZÉMA GÉNÉRAL.
- Fig. 8. — ECZÉMA CHRONIQUE INVÉTÉRÉ, compliqué de varices, chez un vieillard; la peau s'est ulcérée en un grand nombre de points, pendant une violente exacerbation.
-

VÉSICULES.



VÉSICULES.

(PLANCHE 5 ms.)

III^e GROUPE.

Les vésicules coniques et prurigineuses de la GALE se montrent principalement entre les doigts, aux poignets, aux jarrets et sur le ventre. Il part souvent de ces vésicules un petit sillon (*cuniculus*), à l'extrémité duquel on trouve un petit insecte (*Acarus scabiei*).

Indépendamment de ces vésicules on observe, sur un certain nombre de galeux, de larges pustules jaunâtres, particulières à la gale (*scabies purulenta*), et d'où part quelquefois un sillon comme des vésicules elles-mêmes.

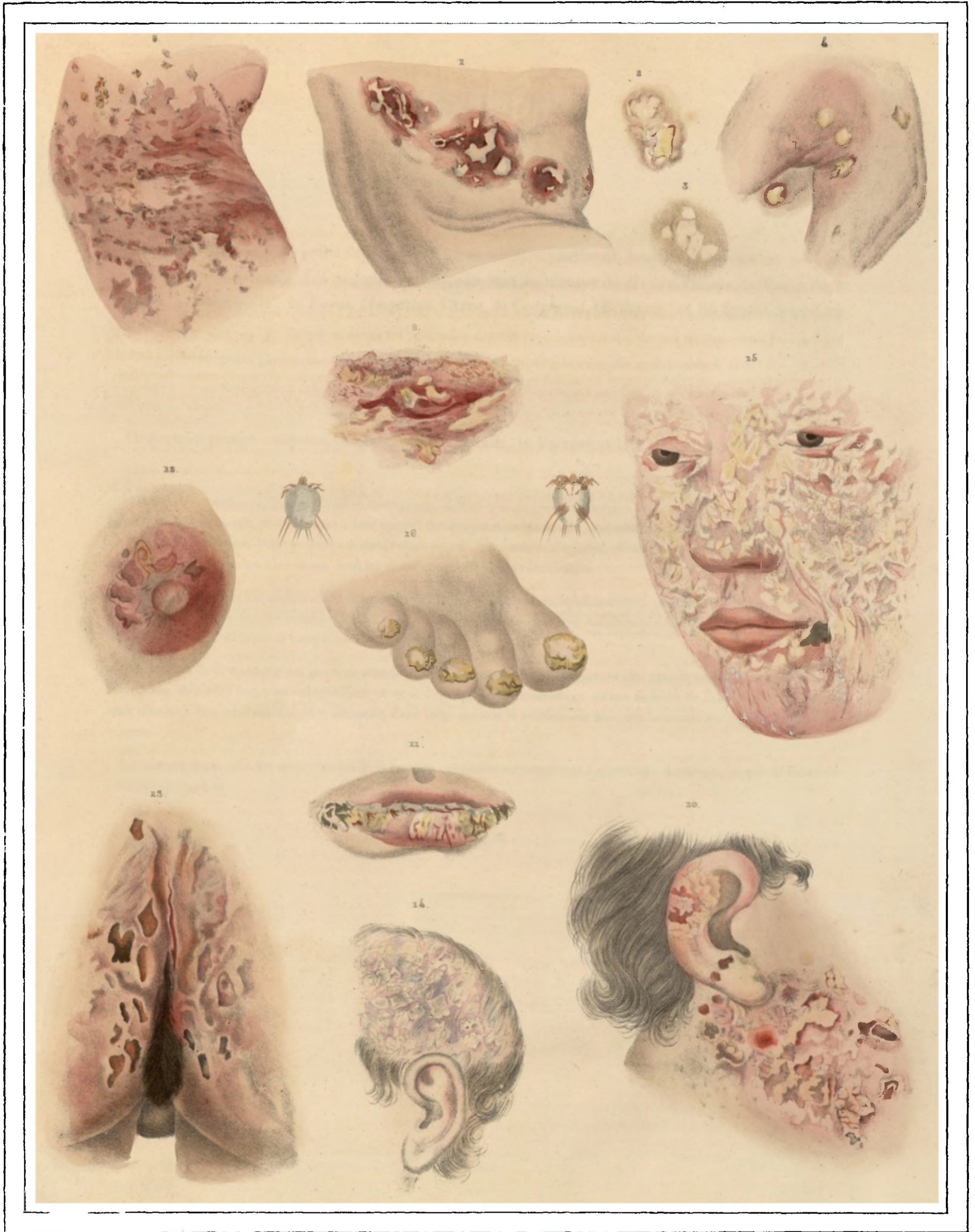


VÉSICULES.

PLANCHE V BIS.

- Fig. 1, 2 et 3. — HERPÈS ZOSTER du tronc, offrant des bulles irrégulières et pseudo-membraneuses. 2. Ulcérations consécutives. 3. Cicatrices.
- Fig. 4. — Pustules jaunâtres de LA GALE (*scabies purulenta*), et petits sillons (*cuniculi*) dans leur voisinage.
- Fig. 5. — Grossissement d'une petite pustule et de son sillon.
- Fig. 6 et 7. — ACARUS SCABIEI grossi. Sa dimension naturelle est à peu près celle d'un grain de sable. Cette figure a été faite d'après M. Raspail, qui a représenté l'insecte vu sous un plus fort grossissement.
- Fig. 8. — ECZÉMA RUBRUM du pli du bras; l'épiderme ramolli a disparu sur plusieurs points.
- Fig. 9. — ECZÉMA HUMIDE et fluent du nombril, à l'état aigu.
- Fig. 10. — ECZÉMA IMPÉTIGINEUX chronique de la joue et de l'oreille, offrant un mélange de croûtes et de lamelles épidermiques.
- Fig. 11. — ECZÉMA IMPÉTIGINEUX, borné à la membrane muqueuse des lèvres. Variété rare.
- Fig. 12. — ECZÉMA CHRONIQUE du mamelon, à l'état squameux.
- Fig. 13. — ECZÉMA PODICIS invétéré, avec crevasses et abrasion de la surface de la peau sur plusieurs points.
- Fig. 14. — État squameux, consécutif à l'eczéma chronique du cuir chevelu.
- Fig. 15. — État remarquable de la peau après un eczéma impétigineux chronique du visage; elle était raide, profondément ridée et couverte de squames.
-

VÉSICULES.



PUSTULES.

(PLANCHES 6, 7, 7 BIS ET 8.)

Les PUSTULES sont de petits dépôts de pus ou de matière puriforme dans la peau, qui est toujours profondément enflammée. Les maladies pustuleuses sont au nombre de dix : la Variole, la Varicelle, la Vaccine, la Vaccinelle, le Favus, l'Impétigo, l'Acné, la Couperose, l'Ecthyma * et les Syphilides pustuleuses. **

I^{er} GROUPE.

Ce premier groupe comprend la Variole et la Varicelle, la Vaccine et la Vaccinelle.

La **VARIOLE**, éruption fébrile générale et contagieuse, débute par de petites éminences rouges, dures et pointues, qui, en s'agrandissant, s'aplatissent, se dépriment à leur centre, deviennent d'un blanc mat, par suite du dépôt d'une pseudo-membrane au-dessous de l'épiderme. Peu à peu elles se remplissent de pus, leur ombilic disparaît, elles se dessèchent en croûtes brunes qui cachent souvent de petites ulcérations dont les cicatrices fovéolées sont indélébiles.

Les **VARICELLES** sont des modifications de la variole. Elles se présentent quelquefois avec ses caractères extérieurs (*varioloïde*); d'autres fois, le disque pseudo-membraneux qu'elles contiennent perd le caractère ombiliqué (*varicelles pustuleuses, globuleuse et conoïde*), ou même disparaît complètement (*varicelle vésiculeuse*).

Les pustules de la **VACCINE** ont par leur marche, leur apparence et leur structure, la plus grande analogie avec les pustules varioliques. Mais elles sont plus volumineuses et ne se développent ordinairement qu'aux endroits de l'inoculation. Dans leur état, elles sont fortement ombiliquées, entourées d'une large auréole, et contiennent une pseudo-membrane et une humeur contagieuse.

Les **VACCINELLES** sont des modifications de la vaccine : plusieurs en conservent l'apparence; d'autres n'ont pas de forme déterminée et régulière.

* Pl. IX, fig. 9, 10.

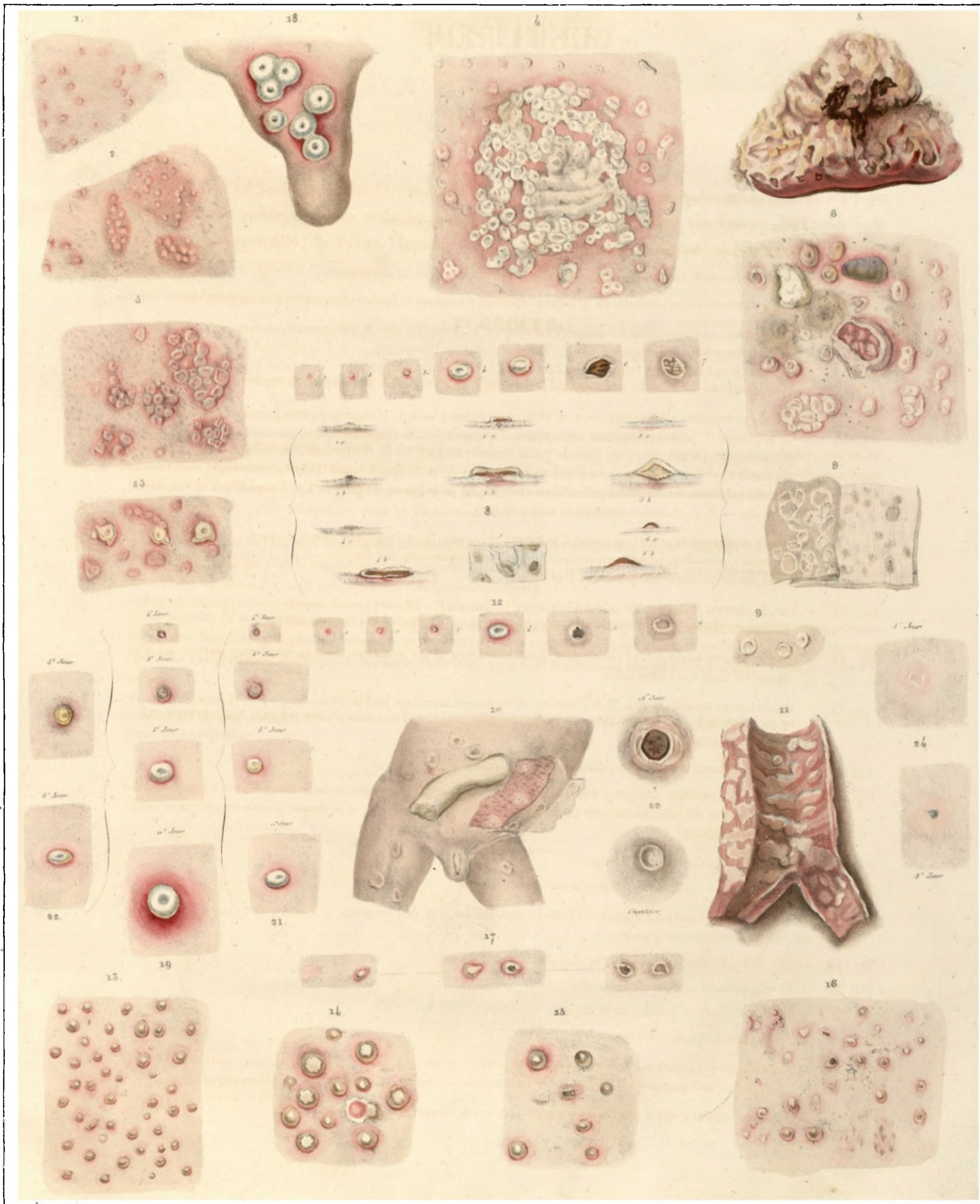
** Pl. XVII, fig. 1, 2. — Pl. XVIII, fig. 5.

PUSTULES.

PLANCHE VI.

- Fig. 1. — VARIOLE DISCRÈTE commençante; élevures rouges.
- Fig. 2, 3. — VARIOLE CORYMBOSE; élevures rouges et pustules rougeâtres déprimées.
- Fig. 4. — VARIOLE COHÉRENTES; pustules purulentes.
- Fig. 5. — VARIOLE CONFLUENTE; nappes purulentes et croûtes brunnâtres à l'entrée des narines.
- Fig. 6. — VARIOLE HÉMORRHAGIQUE; pustules en groupes et éparses; mamelons et fausses membranes sous-épidermiques.
- Fig. 7. — ACCROISSEMENT et dessiccation des pustules varioliques. 1. (Premier jour de l'éruption, quatrième d'invasion). — 2. (Deuxième jour de l'éruption). — 3. (Troisième jour de l'éruption). — 4. Pustules ombiliquées (cinquième jour de l'éruption). — 5. Pustules purulentes (huitième jour de l'éruption). — 6. Croûte (quatorzième jour de l'éruption). — 7. Cicatrice (dix-septième jour de l'éruption).
- Fig. 8. — COUPES DES PUSTULES VARIOLIQUES. — 1. a. (Coupe de papule). — 2. a. (Coupe de pustule pseudo-membraneuse). — 3. a. (Coupe de pustule purulente avec érosion du derme). — 1. b. (Grossissement d'une coupe de papule). — 2. b. (Grossissement d'une coupe de pustule pseudo-membraneuse). — 3. b. (Grossissement d'une coupe de pustule suppurée). — 4. a. (Coupe d'une croûte variolique). — 4. b. (Grossissement de la même croûte). — 5. Disque pseudo-membraneux, desséché au-dessous de l'épiderme de la plante du pied — 6. a. Coupe d'une croûte de varioloïde. — 6. b. (Grossissement de la même croûte).
- Fig. 9. — DISQUES PSEUDO-MEMBRANEUX, en forme d'anneaux, situés sous l'épiderme de la plante du pied. — En regard et sur le derme, mamelons jaunâtres qui correspondent aux dépressions des disques. — 9 bis. Disques pseudo-membraneux, concaves, mais non perforés à leur centre.
- Fig. 10. — Variole chez un *fœtus*: ce cas m'a été remis par M. Costalat. — Disques pseudo-membraneux apparents sur la face interne de l'épiderme. — Papilles allongées et blanchâtres dans les points correspondants.
- Fig. 11. — DISQUES PSEUDO-MEMBRANEUX, varioliques, dans la trachée et les bronches, dont la membrane interne est d'un rouge vif dans leurs intervalles.
- Fig. 12. — MARCHE DE LA VARIOLOÏDE, 1. 2. 3. (Premier, deuxième et troisième jour de l'éruption). — 4. (Cinquième jour de l'éruption). Pustule ombiliquée. — 5. Croûte (huitième jour de l'éruption). — 6. (Dixième jour de l'éruption). Taches lenticulaires.
- Fig. 13. — VARICELLE PUSTULEUSE CONOÏDE, dans son premier état.
- Fig. 14. — VARICELLE GLOBULEUSE. Disques pseudo-membraneux au centre des pustules; sérosité transparente à leur circonférence. — Une des pustules ouverte permet de voir le mamelon central, et le disque pseudo-membraneux adhérent à l'épiderme.
- Fig. 15. — VARICELLE VÉSICULEUSE. (*chicken-pox*).
- Fig. 16. — VARICELLE VULGAIRE; mélange de vésicules à divers états.
- Fig. 17. — MARCHE DE LA VARICELLE VULGAIRE. (Premier et deuxième jour de l'éruption. — Quatrième et cinquième jour. — Septième et neuvième jour).
- Fig. 18. — COW-POX sur un mamelon de vache (d'après Sacco).
- Fig. 19. — Développement régulier de la vaccine.
- Fig. 20. — Croûte et cicatrice fovéolée de la vaccine.
- Fig. 21 et 22. — VACCINELLES; diverses apparences.
- Fig. 23. — Développement simultané de la variole et de la vaccine sur un même individu (huitième jour de la vaccine, trois piqûres et trois pustules). — Modification de la marche et des caractères extérieurs des deux éruptions.
- Fig. 24. — FAUSSES VACCINES n'ayant pas les caractères extérieurs des éruptions vaccinales.

PUSTULES.



PUSTULES.

(PLANCHES 7, 7 bis.)

II^e GROUPE.

Ce deuxième groupe comprend le FAVUS et l'IMPÉTIGO; maladies qui sont reconnaissables surtout par leurs *croûtes*.

Le FAVUS se reconnaît à des croûtes, jaune de soufre, sèches, déprimées au centre, contagieuses, et qui se développent le plus ordinairement au cuir chevelu où elles déterminent quelquefois des ulcérations, et le plus souvent l'alopecie.

L'IMPÉTIGO est caractérisé par de petites pustules jaunes, enflammées, par des croûtes semblables à du miel lorsqu'elles sont récentes, verdâtres ou grisâtres comme du vieux plâtre, lorsqu'elles sont anciennes.

PUSTULES.

PLANCHE VII.

- Fig. 1. — **CRÔUTES FAVEUSES**, de différentes dimensions, dans les cheveux, au devant de l'oreille, chez un individu dont la tête en était parsemée.
- Fig. 2. — **FAVUS** en groupes chez un enfant; alopecie partielle.
- Fig. 3. — Follicules pileux et leurs conduits, remplis de matière faveuse, apparens sur la face interne du cuir chevelu.
- Fig. 4. — Grossissement d'une coupe d'un follicule pileux sain.
- Fig. 5. — Grossissement d'une coupe d'un follicule pileux rempli de matière faveuse.
- Fig. 6. — Ulcérations de la face externe du cuir chevelu qui s'était perforé, en plusieurs points, à la suite d'un **FAVUS INVÉTÉRÉ**. La peau a été dépouillée d'épiderme par la macération.
- Fig. 7. — Pustules et croûtes d'**IMPÉTIGO** éparses sur la face.
- Fig. 8. — Divers états (pustules, croûtes et desquamation) de l'**IMPÉTIGO FIGURATA**.
- Fig. 9. — **IMPÉTIGO CHRONIQUE** : croûtes verdâtres, adhérentes aux poils de la lèvre supérieure.
- Fig. 10. — **IMPÉTIGO CHRONIQUE** : croûtes adhérentes au cuir chevelu ou attachées aux cheveux.
- Fig. 11, 12. — Variété d'**IMPÉTIGO**, remarquable par sa disposition **ANNULAIRE** et par le boursoufflement de la peau au-dessous des croûtes (fig. 12), chez un individu de constitution strumeuse.
- Fig. 13. — Mamelons observés à la peau, dans un cas d'**IMPÉTIGO FIGURATA**, après la chute des croûtes.
-

PUSTULES.



PUSTULES.

(PLANCHE 7 bis.)

II^e GROUPE (SUITE).

L'**IMPETIGO** se reconnaît toujours à ses pustules et à ses croûtes, mais il offre quelquefois des apparences particulières remarquables; telle est celle de l'**IMPETIGO SCABIDA**, dont les croûtes grisâtres et lamelleuses embrassent une grande partie ou la totalité d'un membre; telle est celle du **PUSTULAR RINGWORM** dont les croûtes offrent une disposition annulaire: enfin dans l'**IMPETIGO ERYSIPELATEUX** on observe une rougeur et un gonflement considérables, des parties environnantes et dans l'**IMPETIGO ECZÉMATEUX** l'épiderme qui entoure la croûte est ordinairement décollé par une matière séro-purulente.

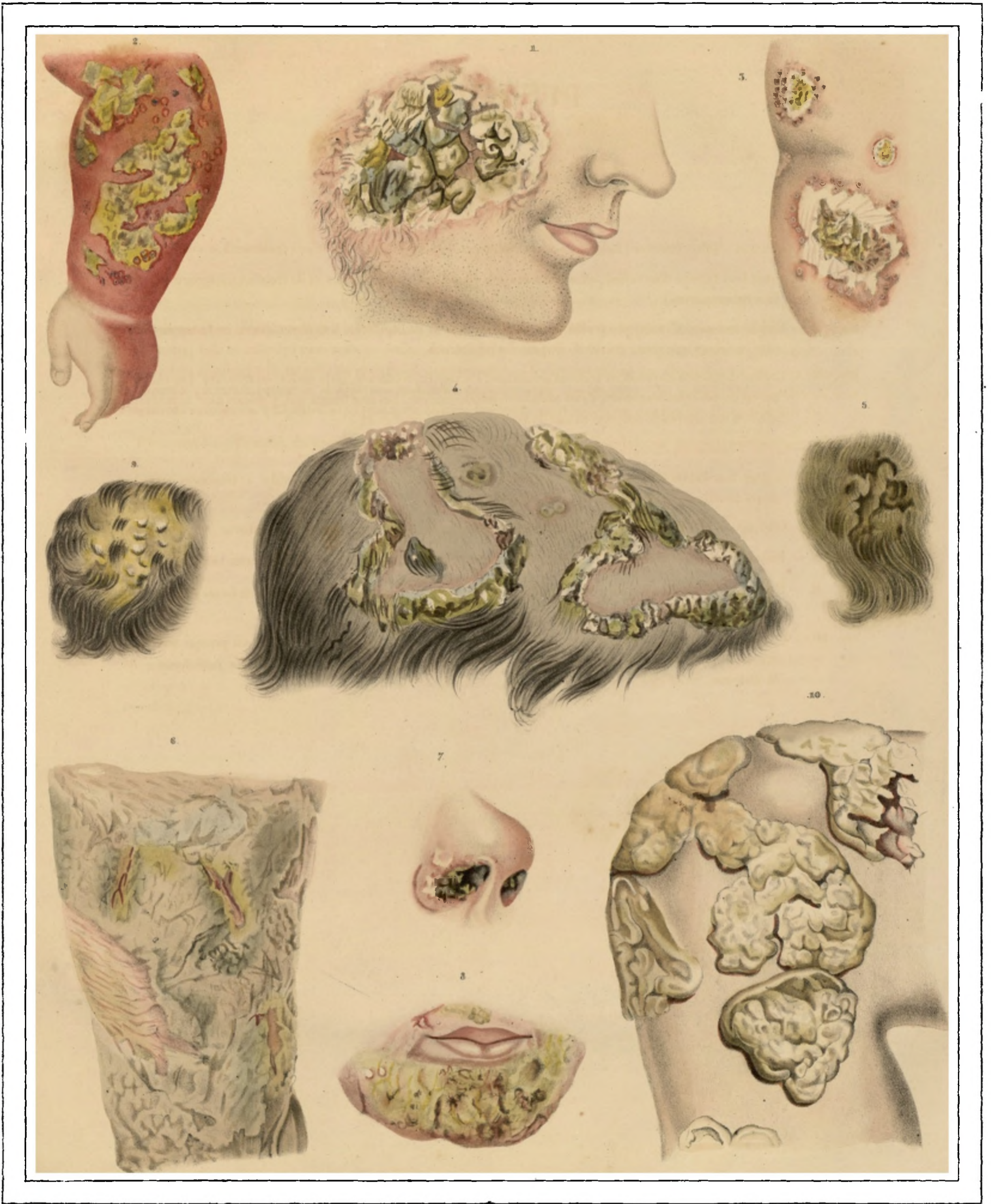
Pour compléter l'histoire du **FAVUS** nous avons représenté l'apparence de cette maladie sur des parties dépourvues de poils.

PUSTULES.

PLANCHE VII 215.

- Fig. 1. — IMPÉTIGO : Masse croûteuse, saillante, à mamelons irréguliers, avec desquamation de l'épiderme à sa circonférence.
- Fig. 2. — Avant-bras tuméfié d'un enfant, offrant une rougeur vive et couvert de pustules et de croûtes impétigineuses (IMPÉTIGO ÉRYSIPELATEUX).
- Fig. 3. — Variété très-rare d'IMPÉTIGO : croûte centrale; soulèvement de l'épiderme à sa circonférence en forme de bulle; plus en dehors une petite guirlande de pustules psyraciées.
- Fig. 4. — Croûtes d'IMPÉTIGO disposées en anneaux irréguliers. Comme la précédente, cette variété est très-rare. Les cheveux ont été coupés entre les croûtes. Cette maladie s'était développée chez une femme qui, plusieurs mois auparavant, avait eu une semblable éruption autour de l'œil gauche. (Pl. VII, fig. 11.)
- Fig. 5. — Croûte volumineuse d'IMPÉTIGO FIGURATA, mêlée avec les cheveux.
- Fig. 6. — Croûtes lamelleuses d'un vert grisâtre formant une sorte d'enveloppe autour de la jambe, et traversées dans plusieurs directions par des crevasses (IMPÉTIGO SCABIDA).
- Fig. 7. — Obstruction incomplète des narines par des croûtes d'IMPÉTIGO et sans ulcération de la membrane muqueuse.
- Fig. 8. — Pustules et croûtes flavescents d'une variété d'IMPÉTIGO que l'on observe chez les enfants (CROÛTE LAITEUSE).
- Fig. 9. — CROÛTES FAVEUSES d'un jaune de soufre, et sur lesquelles on ne reconnaît plus les dépressions en forme de godet propres à cette maladie.
- Fig. 10. — Grandes croûtes de FAVUS sur le genou d'un individu qui en offrait un grand nombre d'autres sur presque toutes les régions du corps. J'ai publié l'histoire de ce cas, déjà représenté dans l'*Iconographie pathologique* de M. Delcstre.
-

POSTULES.



PUSTULES.

(PLANCHE 8.)

III^e GROUPE.

Ce groupe comprend la Couperose, l'Acné, le Sycosis, le Flux sébacé, et quelques autres maladies des follicules.

On reconnaît la **COUPEROSE** à des taches rouges, chroniques, à de petites pustules acuminées, et quelquefois à des tubercules rougeâtres et persistans, sur le front, les joues et le nez, dont la peau offre souvent un développement remarquable de veinules superficielles.

L'**ACNÉ** est caractérisée par des pustules violacées, à base tuberculeuse, mélangées de tubercules de même couleur et souvent de petites cicatrices blanchâtres, disséminées sur la peau du dos, de la poitrine ou du front, qui est souvent huileuse et parsemée de tannes.

Dans le **SYCOSIS**, on remarque sur la peau des joues, du menton ou des lèvres, très-rarement sur celles du cuir chevelu, de petites pustules, à base large et profonde, et presque toujours un plus grand nombre d'engorgemens sous-cutanés, tuberculeux. A la suite du sycosis invétéré, les poils tombent sur plusieurs points, et la peau se couvre quelquefois de végétations fongueuses.

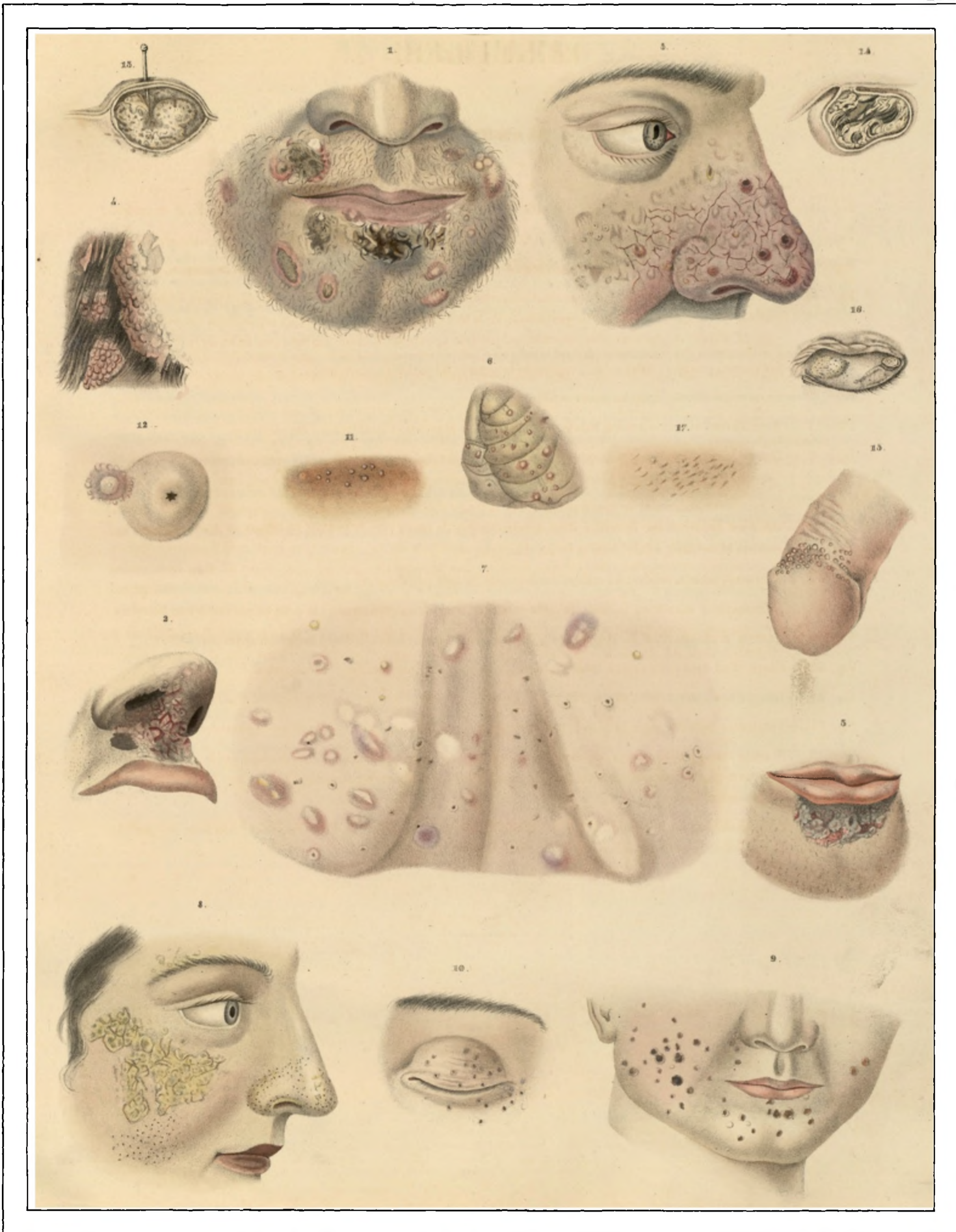
On reconnaît le **FLUX SÉBACÉ** à un enduit gras et huileux, ou au dépôt, sur la peau, d'une matière qui a l'apparence du cérumen ou de la cire jaune; au-dessous de cette espèce de croûte et dans son voisinage, les orifices des follicules sébacés sont très-apparens.

PUSTULES.

PLANCHE VIII.

- Fig. 1. — SYCOSES de la barbe (*mentagre*) : Tubercules cutanés et sous-cutanés, saillans, entremêlés de pustules et de croûtes.
- Fig. 2. — Epaissement et induration de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané, à la suite d'un sycozis ancien et invétééré.
- Fig. 3. — VÉGÉTATIONS consécutives à un sycozis borné à l'enfoncement situé entre la lèvre inférieure et le menton.
- Fig. 4. — VÉGÉTATIONS FONGUEUSES du cuir chevelu. Ce morceau a été fait d'après une belle figure de M. Alibert, représentant un cas dans lequel toute la partie postérieure de la tête était couverte de semblables végétations. Ces végétations, que M. Alibert rapporte au *pian fongöide*, ont par leur apparence quelque analogie avec celles de la fig. 3.
- Fig. 5. — COUPEROSE; pustules, tubercules, rougeur de la peau et dilatation de ses veinules.
- Fig. 6. — TANNES du scrotum; inflammation des follicules.
- Fig. 7. — ACNÉ du dos; tannes, pustules, tubercules, indurations blanches et semblables à des cicatrices.
- Fig. 8. — Couche mince, jaunâtre, solide comme de la cire jaune, et divisée en petits compartimens à la manière des surfaces squameuses (FLUX SEBACÉ). Ouvertures des follicules très-apparentes sur les joues et sur le nez.
- Fig. 9. — ELEVURES FOLLICULEUSES, en grand nombre, sur la figure d'un enfant, et simulant une éruption. L'orifice des follicules est apparent sur le centre d'un certain nombre de ces élevures : on peut en exprimer par la pression une matière blanchâtre, solide, sous la forme d'un petit ver.
- Fig. 10. — ELEVURES PÉRLÉES, solides; les orifices des follicules ne sont pas distincts.
- Fig. 11. — GRANULATIONS BLANCHES, folliculeuses, sur la surface d'un ancien vésicatoire : la peau offrait une teinte brunâtre.
- Fig. 12. — TUMEUR ATHÉROMATEUSE développée, près du mamelon, dans un follicule dont l'orifice est apparent.
- Fig. 13. — Coupe d'un FOLLICULE DILATÉ, dont l'intérieur est rempli par une matière athéromateuse.
- Fig. 14. — Coupe d'une autre TUMEUR FOLLICULEUSE qui contenait, dans son intérieur, de la matière athéromateuse et des poils.
- Fig. 15. — FOLLICULES de la couronne du gland, très-développés et saillans, et qui simulaient des végétations commençantes.
- Fig. 16. — PLAQUES JAUNES, folliculeuses, développées sur la paupière supérieure. L'épiderme détaché par la macération est renversé pour qu'elles soient mises à nu. De semblables plaques sont représentées pl. xxii, fig. 15, telles qu'on les voit pendant la vie.
- Fig. 17. — Poils développés sur la peau du bras d'un enfant, à la suite de l'application d'un vésicatoire; à la base des poils la peau offre de petites saillies.
-

PUSTULES.



INFLAMMATIONS

GANGRÉNEUSES ET FURONCULEUSES.

(**PLANCHE 9.**)

On observe des Escarres noires ou noirâtres dans la Pustule maligne, dans la Morve et dans la Gangrène typhoïde. Les Escarres du Furoncle et de l'Anthrax sont d'un blanc jaunâtre, et connues sous le nom de *bourbillons*. L'Ecthyma forme la transition entre les pustules et les inflammations furonculeuses.

Lorsque la **MORVE** est transmise à l'homme, on reconnaît cette transmission à des symptômes fébriles très-graves, suivis de taches rouges promptement frappées de gangrène; à la formation de plusieurs groupes de tubercules situés au-dessous de la peau ou de son épaisseur, quelquefois saillans à sa surface; à des gonflemens et à des abcès dans les membres, et surtout à un flux nasal très-abondant, puriforme et contagieux.

La **FUSTULE MALIGNNE** est caractérisée par une large vésicule, aplatie, grisâtre ou noirâtre, entourée d'une rougeur diffuse, avec gonflement et empâtement de la peau environnante, se terminant par gangrène, et accompagnée de symptômes très-graves. Cette maladie, souvent transmise à l'homme par le contact des animaux ou par leur dépouille, est quelquefois épidémique.

La **GANGRÈNE TYPHOÏDE**, précédée d'élevures rougeâtres, quelquefois d'ecchymoses, se déclare ordinairement au sacrum et aux trochanters.

Le **FURONCLE** est une tumeur conoïde, à base profonde et dure, et dont le sommet se perfore pour donner issue à une matière solide, d'un blanc jaunâtre, connue sous le nom de *bourbillon*.

L'**ANTHRAX** est une large tumeur, aplatie, d'un rouge violacé, qui se termine par gangrène et par l'expulsion d'un grand nombre de *bourbillons*.

On reconnaît l'**ECTHYMA** à de larges pustules déprimées, et dont les croûtes brunâtres sont profondément enchâssées dans la peau.

INFLAMMATIONS

GANGRÉNEUSES ET FURONCULEUSES.

PLANCHE IX.

- Fig. 1. — Cas de MORVE chez l'homme : gangrène d'une partie de la peau du front; groupe de tubercules proéminents situés à l'angle interne de l'œil; tubercules disséminés sur les joues; matière puriforme coulant des narines.
- Fig. 2. — Altération de la membrane pituitaire et de la membrane des sinus frontaux; groupes de tubercules.
- Je dois à l'obligeance de M. Elliotson, professeur à l'Université de Londres, ces figures, qui ont été faites d'après des dessins exécutés sous ses yeux.
- Fig. 3. — PUSTULE MALIGNÉ de la paupière supérieure, dont le centre est occupé par une escarre autour de laquelle l'épiderme est soulevé par une légère couche de sérosité sanguinolente; rougeur diffuse et gonflement œdémateux.
- Fig. 4. — TACHES GANGRÉNEUSES dans l'intérieur de l'estomac d'une personne morte de pustule maligne.
- Fig. 5. — ECCHYMOSES profondes qui précèdent la gangrène typhoïde.
- Fig. 6. — GANGRÈNE TYPHOÏDE; érosion superficielle de la peau; aréoles de la peau rougeâtres.
- Fig. 7. — MORTIFICATION profonde de la peau. — Aspect déchiqueté, filamenteux, après la chute d'une partie de l'escarre.
- Fig. 8. — ANTHRAX; FURONCLE simple et FURONCLE anthracoidé, dans la période de suppuration.
- Fig. 9. — ECTHYMA VULGAIRE.
- Fig. 10. — Pustules de l'ECTHYMA CACHECTIQUE, entourés d'une auréole livide.
-



PAPULES.

(PLANCHE 10.)

Les **PAPULES** sont de petites élevures solides, prurigineuses, rougeâtres ou de la même couleur que la peau, se terminant le plus ordinairement par une desquamation furfuracée.

Cet ordre comprend le Lichen, le Strophulus, le Prurigo et la Syphilide papuleuse *.

On reconnaît le **LICHEN** à des élevures rougeâtres et solides, quelquefois disséminées, plus souvent disposées en groupes, ou bien à des taches jaunâtres, rudes et furfuracées, prurigineuses, présentant souvent des élevures jaunâtres à leur surface, à leur circonférence ou dans leur voisinage.

Le **STROPHULUS** est caractérisé par une éruption de papules plus rouges ou plus blanches que la peau environnante, et qui se termine par résolution, le plus souvent sans desquamation appréciable. Cette éruption, particulière aux enfans, se développe surtout pendant la dentition.

Dans le **PRURIGO**, plusieurs régions du corps, et en particulier les épaules et la partie externe des membres, sont parsemées de petites croûtes noirâtres, formées par du sang desséché, de la dimension d'une tête d'épingle, et d'un petit nombre d'élevures papuleuses de la même couleur que la peau. On remarque aussi presque toujours des égratignures, le prurit étant souvent insupportable. Le phthiriasse s'associe quelquefois à cette affection.

* Pl. XVI, fig. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

PAPULES.

PLANCHE X.

- Fig. 1. — Morceau de peau de la partie antérieure de la poitrine, surmonté de PAPULES EPARSEES OU rapprochées d'une manière irrégulière et telles qu'on les observe, sur plusieurs régions du corps, pendant les chaleurs de l'été.
- Fig. 2. — LICHEN SIMPLE, chronique, et à éruption successive, dont les papules un peu volumineuses, rougeâtres ou jaunâtres, étaient disséminées sur la nuque et sur les épaules.
- Fig. 3. — Peau surmontée de PAPULES VOLUMINEUSES, les unes irrégulièrement disséminées, et les autres en plus grand nombre disposées en anneaux, dont les aires offrent un rose jaunâtre. Une grande partie de la peau du tronc et toute celle de la partie antérieure de la poitrine offraient cette apparence.
- Fig. 4. — Plusieurs GROUPES DE PAPULES offrant à leur centre un aspect furfuracé ou une teinte jaunâtre, tandis que leur circonférence rude et papuleuse formait des espèces d'anneaux.
- Fig. 5. — Pli du bras où la peau est surmontée de grosses papules dont la couleur est plus blanche que la peau environnante. Cette éruption, qui était accompagnée d'une démangeaison cuisante (LICHEN URTICATUS), était particulièrement disséminée sur les membres supérieurs.
- Fig. 6. — LICHEN AGRIUS au jarret; la peau enflammée, rude, épaisse, fendillée, est furfuracée, jaunâtre et surmontée de quelques papules vers les limites de l'altération.
- Fig. 7. — Morceau de peau de la face externe du bras; papules à la base des poils (LICHEN PILARIS).
- Fig. 8. — Morceau de peau de la partie externe de la cuisse, sur laquelle se dessinait un large anneau de LICHEN CIRCONSCRIT. L'arête papuleuse, dont une portion est représentée dans cette figure, était fortement prononcée; dans l'intérieur de l'anneau, la peau était d'un jaune sale; plusieurs taches farineuses, légèrement jaunâtres, et des papules disséminées, très-prurigineuses, existaient sur la jambe et sur d'autres régions du corps.
- Fig. 9. — Morceau de peau sur lequel on remarque plusieurs élevures d'un rouge livide, et une petite tache jaune analogue à celle que l'on observe à la suite des pétéchies (LICHEN LIVIDE).
- Fig. 10. — Morceau de peau de la face interne de la cuisse d'une femme âgée, atteinte d'une fièvre hémorrhagique et d'une éruption très-prurigineuse de PAPULES, presque aussi NOIRÂTRES que des pétéchies, et disposées en groupes irréguliers, dont la guérison s'opérait de leur intérieur vers leur circonférence. On a figuré ici une portion d'une de ces larges taches, dont la crête sèche et proéminente ne se fondait pas dans la peau environnante comme une ecchymose.
- Fig. 11. — Eruption considérable de STROPHULUS; papules en groupes et irrégulièrement disséminées: ordinairement l'éruption est moins abondante.
- Fig. 12. — Petites papules du STROPHULUS ALBIDUS.
- Fig. 13. — Papules plus volumineuses du STROPHULUS CANDIDUS.
- Fig. 14 bis. — PRURIGO MITIS; papules rares, petites croûtes noirâtres, nombreuses et disséminées.
- Fig. 15. — PRURIGO FORMICANS; petites croûtes sèches ou saignantes, squames et égratignures.
- Fig. 16. — Pediculis capitis, d'après Réaumur.
- Fig. 17. — Pediculus corporis, d'après Réaumur.
- Fig. 18. — Pediculis pubis, d'après un individu desséché.

PAPULES.



SQUAMES.

(**PLANCHES 11 ET 11 bis**)

Les **AFFECTIONS SQUAMEUSES** se reconnaissent à des lamelles ou à des plaques d'épiderme altéré, desséché, et d'un blanc mat, qui, après leur chute, ne tardent pas à être reproduites : la peau, au-dessous d'elles, est toujours plus ou moins enflammée. Les squames sont précédées de taches rouges ou d'élevures papuleuses dont le sommet est couvert d'une petite écaille.

Cet ordre comprend le Psoriasis, la Lèpre, le Pityriasis et la syphilide squameuse *.

I^{er} GROUPE.

Ce groupe comprend le Psoriasis et la Lèpre.

Le **PSORIASIS** débute par des élevures solides, disséminées, ou en petits groupes, qui se confondent lorsqu'ils sont contigus et donnent lieu à des plaques proéminentes, irrégulières, couvertes en totalité ou en partie par des squames rudes et sèches, d'un blanc mat, au-dessous desquelles la peau est rougeâtre.

Le caractère distinctif de la **LÈPRE** est la forme constamment circulaire de ses plaques, dont les bords, proéminents et fortement arrêtés, sont presque toujours couverts d'écailles d'un blanc nacré, tandis que leur centre, par lequel la guérison commence, plus ou moins déprimé, est légèrement squameux ou d'une teinte jaunâtre.

La Lèpre et le Psoriasis sont en général accompagnés de peu de prurit.

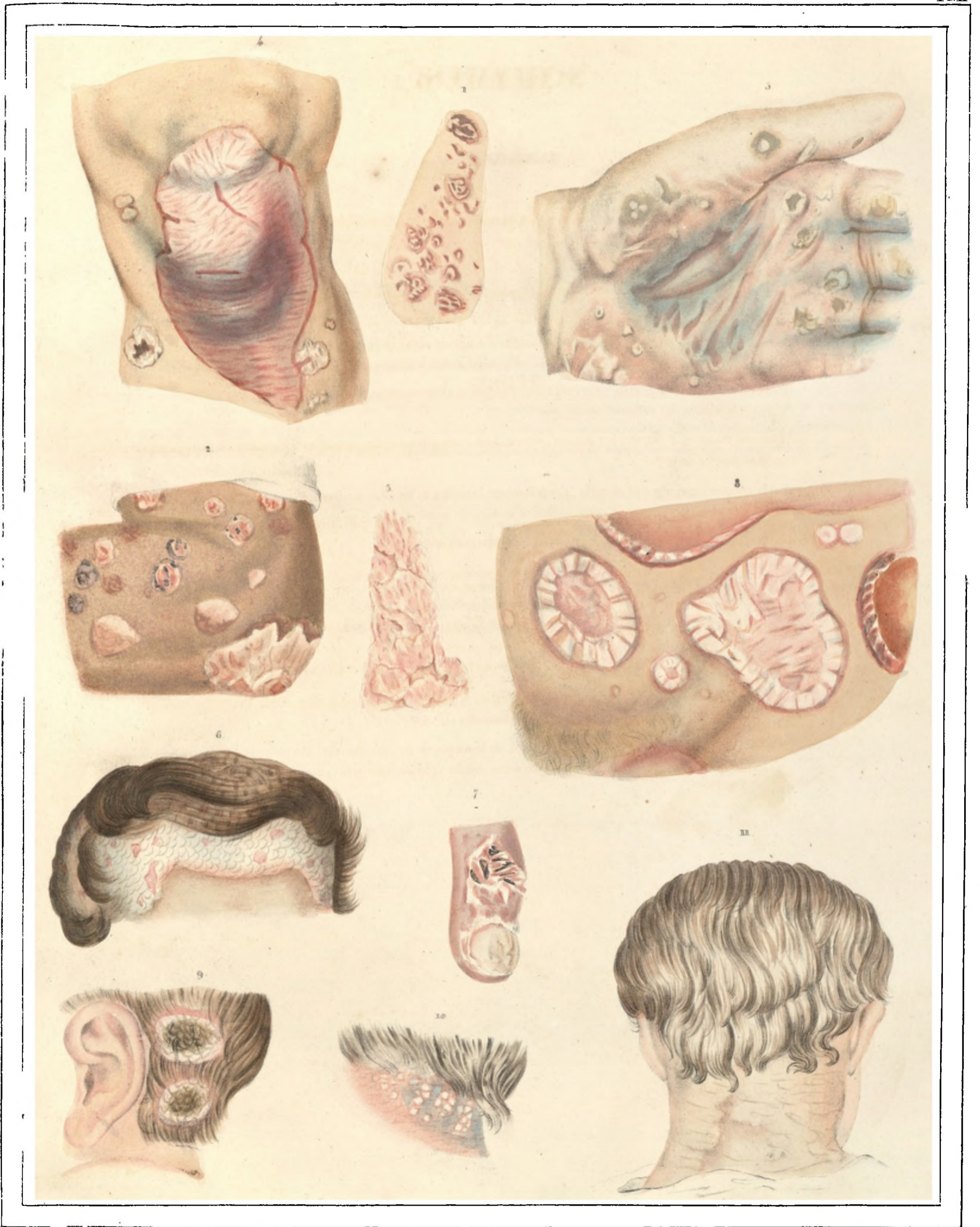
* Pl. XVI, fig. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

SQUAMES.

PLANCHE XI.

- Fig. 1. — Morceau de peau de l'avant-bras d'un sujet atteint de **PSORIASIS AIGU**, et sur lequel on voit des papules rouges, proéminentes, et de petites plaques saillantes, squameuses et rougeâtres, produites par la réunion de quatre ou cinq élevures.
- Fig. 2. — **PSORIASIS GUTTATA** : éruption chronique de papules squameuses, sans rougeur à leur base, et plaques écailleuses d'un blanc de craie disséminées sur la peau.
- Fig. 3. — Apparence de la peau sur l'olécrane, dans un cas d'éruption aiguë et confluyente de **PSORIASIS**. La rougeur de la peau, très-prononcée entre les écailles, se distingue même à travers leur épaisseur.
- Fig. 4. — Plaques larges et anciennes de **PSORIASIS**, traversées par des crevasses rougeâtres, et irritées par les frottemens et les mouvemens de l'articulation du genou.
- Fig. 5. — **PSORIASIS PALMAIRE** : élevures papuleuses, disséminées et en groupes; desquamation irrégulière de l'épiderme de la paume de la main.
- Fig. 6. — **PSORIASIS CONFLUENT** du cuir chevelu, s'étendant sur le milieu et les côtés du front d'une manière symétrique; la peau, couverte d'écailles, est proéminente et se détache nettement de la peau saine. Tête d'adulte réduite.
- Fig. 7. — Apparence des ongles des mains, dans un cas de **PSORIASIS** général.
- Fig. 8. — **PLAQUES LÉPREUSES** dans leur état ou en voie de guérison, sur la partie antérieure du ventre d'un homme d'un âge mûr.
- Fig. 9. — Apparences particulières de la **LÈPRE**, dans le cuir chevelu. Les plaques sont régulièrement circulaires, mais les écailles traversées par les cheveux sont minces, comme farineuses et moins éclatantes que celles des plaques lépreuses des autres parties du corps. Les cheveux ont été coupés sur les plaques.
- Fig. 10. — **PITYRIASIS FURFURACÉ** Petite portion de la nuque dont la peau rougeâtre était le siège d'une desquamation furfuracée; la desquamation était aussi très-abondante dans le cuir chevelu.
- Fig. 11. — **PITYRIASIS AMIANTACÉ**. Desquamation de la peau de la nuque et du cuir chevelu. Les cheveux de la partie postérieure de la tête sont comme enfouis dans une couche épidermique très-épaisse, dont l'aspect rappelle celui de l'amiante.
-

SQUAMES.



SQUAMES.

(PLANCHE 11 216.)

II^e GROUPE.

Ce groupe comprend la Pityriasis et la Pellagre.

On distingue le **PITYRIASIS** à une desquamation farineuse ou foliacée précédée de taches rouges, légères et superficielles et qui se renouvelle sans cesse, sur une région ou sur toute la surface du corps.

L'éruption de la **PELLAGRE**, bornée aux régions du corps exposées aux rayons solaires, est caractérisée, dans son premier état, par la rougeur de la peau, qui prend ensuite une teinte plus foncée et devient le siège d'une desquamation plus ou moins considérable. Cette altération de la peau est précédée, accompagnée ou suivie de lésions fonctionnelles très-graves de l'appareil digestif ou de l'axe cérébro-spinal.

SQUAMES.

PLANCHE XI 111.

- Fig. 1. — Variété remarquable de *PSORIASIS*, dans laquelle la desquamation part d'un point central s'étend, en s'élargissant, d'une manière excentrique.
- Fig. 2. — Variété de *PSORIASIS* qui se rapproche de la lèpre par le mode de guérison de quelques plaques, et par leur aspect micacé, et qui en diffère par la marche et la forme irrégulière de presque toutes les autres plaques.
- Fig. 3. — ANNEAUX SQUAMEUX de différentes dimensions, et plaques squameuses, imbriquées, disséminées sur les membres inférieurs, chez un individu atteint de *PSORIASIS GÉNÉRAL*. Plaques squameuses profondément fendillées sur le genou. Cette variété de *psoriasis* est fort rare; la disposition des squames superposées en forme de croûte proéminente, est elle-même plus rare que la disposition en anneaux. Ces plaques, squameuses, orbiculaires et proéminentes se distinguent des croûtes en ce qu'elles se détachent en lamelles épidermiques micacées. Au-dessous d'elles la peau était rouge, mais non ulcérée.
- Fig. 4. — *PSORIASIS GYRATA*, d'après Willan.
- Fig. 5. — Taches rouges de *PSORIASIS AIGU*, surmontées de petites lamelles épidermiques, comme furfuracées.
- Fig. 6. — Plaques squameuses, d'un blanc mat, divisées en un grand nombre de petits compartiments, sans rougeur apparente.
- Fig. 7. — Larges anneaux, irréguliers, proéminents, rudes, indiqués par une simple ligne, sans écailles bien distinctes, chez un individu qui offrait des plaques squameuses aux genoux et aux coudes. Cette apparence de la lèpre est difficile à distinguer de certains lichens circonscrits: elle en diffère par l'absence du prurit, et en ce que l'arête lépreuse est plus saillante et sans apparence de papules.
- Fig. 8. — Anneau de *LÈPRE*, surmonté d'écailles épaisses et offrant une teinte très-foncée. (*Lepra nigricans*, Willan.)
- Fig. 9. — *PITYRIASIS RUBRA* général; desquamation foliacée de l'épiderme, jauni dans quelques points par une humeur séreuse et ténue qui s'exhale de la peau rouge et prurigineuse; squames d'un blanc plus mat, plus épaisses et plus rudes, sur la partie antérieure du genou.
- Fig. 10. — *PITYRIASIS PLANTAIRE*; desquamation en larges lamelles; épiderme offrant, sur quelques points, une teinte rose ou jaunâtre.
- Fig. 11. — Desquamation habituelle de l'épithélium de la lèvre inférieure (*PITYRIASIS LABIALIS*.)
- Fig. 12. — *PELLAGRE*, d'après M. Alibert.
-

SQUAMES.

PL. 62



TUBERCULES.

(PLANCHES 12, 13, 14.)

Les **TUBERCULÉS** sont des élevures solides, développées dans l'épaisseur de la peau, dont le volume varie entre celui d'une lentille et celui d'une olive, et qui se terminent presque toujours par suppuration ou par une altération de texture des parties affectées.

Les affections tuberculeuses sont au nombre de six : Le Lupus, la Scrofule, l'Eléphantiasis, le Frambœsia, le Cancer et les Tubercules Syphilitiques. *

I^{er} GROUPE.

Ce premier groupe comprend le Lupus et la Scrofule.

Le **LUPUS** est caractérisé par la destruction de la peau et des tissus sous-jacens, par des ulcères couverts de croûtes sèches et adhérentes; ou par une altération particulière de la peau, devenue plus épaisse et traversée par des brides et des nervures, comme certaines cicatrices de brûlures. Le lupus débute par des tubercules, visibles à son début, ou qui se montrent dans le voisinage des ulcères et des croûtes, et quelquefois même sur la peau altérée.

La **SCROFULE** cutanée se reconnaît à des tubercules violacés, indolens, quelquefois ramollis dans leur intérieur, offrant souvent un ou plusieurs petits trous à leur surface. On peut en exprimer une matière jaunâtre, séreuse, par la pression; et ils sont souvent environnés par des cicatrices irrégulières en forme de brides, ou par des ulcères mous, fongueux et stationnaires. La scrofule cutanée est un des symptômes de la constitution strumeuse.

* Planches XVIII, XIX, XXI etc.

TUBERCULES.

PLANCHE XII.

- Fig. 1. — **LUPUS EXEDENS**; croûtes brunâtres, fortement adhérentes au nez et à la lèvre supérieure; légère desquamation de l'épiderme vers les limites de la croûte; tubercules violacés, olivaires et perforés; petits tubercules au-dessous du menton couverts de croûtes. Cette variété de lupus exedens forme une sorte de transition entre le lupus vorax et la scrofule cutanée.
- Fig. 2. — Ulcérations des ailes et de l'extrémité du nez, couvertes de mamelons fongueux, situés au-dessous des croûtes du **LUPUS EXEDENS**.
- Fig. 3. — Ulcération et destruction d'une petite partie de l'extrémité du nez; apparence squameuse de la peau qui recouvre cet organe.
- Fig. 4. — **LUPUS VORAX** (d'après une figure de M. Alibert); destruction complète de l'extrémité du nez, masse croûteuse à l'entrée des narines.
- Fig. 5. — **LUPUS NON EXEDENS**; plaques formées par de petits tubercules, d'un rouge jaunâtre, couverts de squames; affaissement des tubercules au centre des plaques où la peau prend l'aspect d'une cicatrice. Cette altération est plus évidente dans les fig. 6, 7 et 8.
- Fig. 6. — **LUPUS NON EXEDENS SERPIGINOSUS**. Apparence extraordinaire de la peau du bras et de l'avant bras, gonflés et tuméfiés dans toute l'étendue de l'altération. Limitée en haut et en bas par des arêtes tuberculeuses, elle est parcourue dans toute sa longueur par des nervures et des brides, et elle offre un grand nombre de tubercules jaunâtres.
- Fig. 7. — Morceau de peau de la cuisse, offrant une plaque de **LUPUS NON EXEDENS** à la circonférence de laquelle on remarque un grand nombre de petits tubercules. Ils sont disséminés en plus petit nombre à sa surface, qui a l'apparence d'une cicatrice.
- Fig. 8. — Altération semblable à la précédente, développée dans le cuir chevelu; chute des poils sur les parties affectées.
- Fig. 9. — **LUPUS NON EXEDENS**; plaque tuberculeuse dans l'épaisseur de la peau.
- Fig. 10. — **SCROFULE CUTANÉE**; ulcérations, croûtes squameuses, cicatrices disséminées sur la joue et sur l'oreille.
- Fig. 11. — Coupe de **TUBERCULES SCROFULEUX** montrant la petite loge produite par le ramollissement intérieur de ces tubercules et l'injection du tissu cellulaire sous-cutané, correspondant.
- Fig. 12. — **ULCÈRE SCROFULEUX**, fongueux et végétant (d'après une figure de M. Lugol).
- Fig. 13. — **ULCÈRE SCROFULEUX**, à bords décollés, consécutif au ramollissement d'un ganglion engorgé.
- Fig. 14. — Inflammation chronique de la matrice de l'ongle et **FISTULE SCROFULEUSE**.
-

TUBERCLES.



TUBERCULES.

(**PLANCHE 13.**)

II^e GROUPE.

Ce groupe comprend l'Eléphantiasis et le Frambœsia.

Dans l'**ELEPHANTIASIS**, on remarque sur la peau de plusieurs régions du corps et surtout sur celle du visage, des taches d'un rouge fauve et des tubercules de la couleur de la peau ou qui offrent une teinte jaune et bronzée, ils sont quelquefois rougeâtres, ulcérés et couverts de croûtes; la peau est dégarnie de poils; la voûte palatine et le voile du palais se couvrent de tubercules.

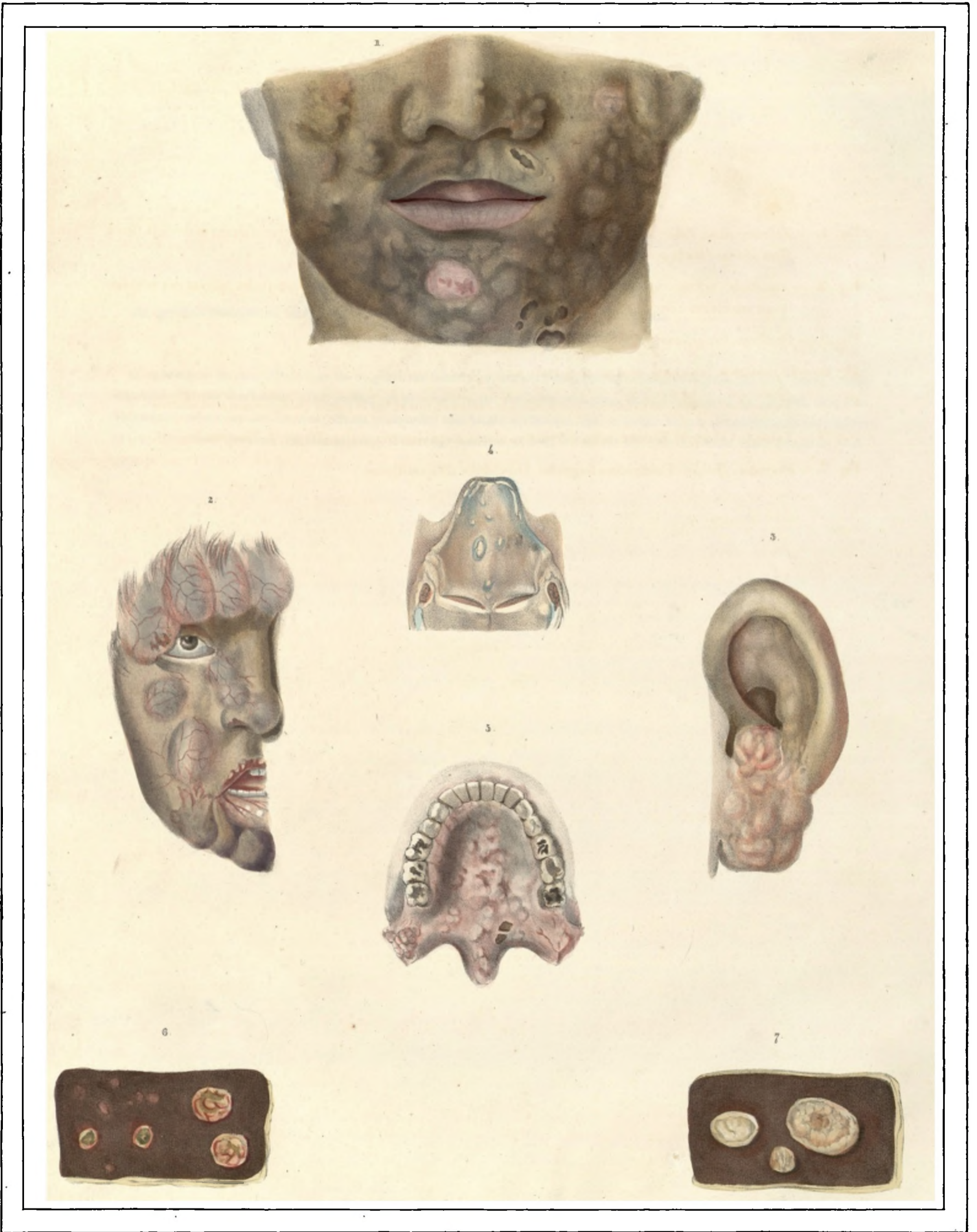
Le **FRAMBŒSIA** (Yaws et Pian) débute, sur plusieurs régions du corps et spécialement sur le front, par des élevures rougeâtres, qui acquièrent la dimension des tubercules. Ces tubercules suppurent à leur sommet et se terminent par une ulcération qui ne tarde pas à prendre un aspect fongoïde.

TUBERCULES.

PLANCHE XIII.

- Fig. 1. — *ELÉPHANTIASIS* : Tubercules cutanés et sous-cutanés, quelques taches et un petit nombre d'ulcérations sur la figure d'un adulte, dont la peau, dépourvue de barbe, offrait une teinte mulâtre, bronzée.
- Fig. 2. — Variété de l'*ELÉPHANTIASIS*, plus rare que la précédente, et caractérisée par de gros tubercules, offrant des arborisations vasculaires à leur surface. (D'après une figure d'Adams.)
- Fig. 3. — Oreille gonflée et couverte de mamelons tuberculeux, chez un éléphantiaque.
- Fig. 4. — Ulcération de l'épiglotte, chez un éléphantiaque.
- Fig. 5. — Tubercules disposés sous la forme d'une bande à la voûte palatine et sur la luette. Quelques-uns sont ulcérés.
- Fig. 6. — *FRAMBÆSIA* (Yaws) : Elevures rouges, croûtes et ulcères fongoïdes, rougeâtres. (D'après J. Thomson.)
- Fig. 7. — *FRAMBÆSIA* (Bubas) : Ulcérations fongoïdes, blanchâtres. (D'après Gomes)
-

TUBERCLES.



TUBERCULES.

(PLANCHE 14.)

III^e GROUPE.

Ce groupe comprend diverses formes des affections **CANCÉREUSES** de la peau.

Le **CANCER** de la peau débute par un ou plusieurs tubercules, tantôt d'un jaune terne comme la peau qui les entoure, tantôt d'un blanc laiteux et arborisés à leur surface, et plus souvent par des tubercules plats, de la dimension d'une pièce de cinq sous légèrement colorés ou mamelonnés, offrant quelquefois une teinte mélanique, qui se terminent par des ulcérations rongeantes ou par des ulcères surmontés de champignons d'un rouge jaunâtre, et dont la base est entourée de petites veines bleuâtres, variqueuses.

TUBERCULES.

PLANCHE XIV.

- Fig. 1 et 2. — CANCER MOLLUSCIFORME; tumeurs de la même couleur de la peau, et dont la surface offre des rides profondes et des espèces de circonvolutions, chez une femme qui avait un cancer au sein.
- Fig. 2. — Coupe de ces tumeurs qui étaient formées par une sorte d'hypertrophie indurée du derme.
- Fig. 3. — CANCER FONGOÏDE du pénis. (D'après Wadd.)
- Fig. 4. — ULCÈRE DÉGÉNÉRÉ, à bords calleux et indurés de la peau du scrotum; les ganglions de l'aîne étaient carcinomateux.
- Fig. 5. — CANCER LEUCÉ; petites tumeurs, d'un blanc laiteux, disséminées sur la peau du ventre, des cuisses, etc. De ces tumeurs les unes ont la forme d'une olive et sont arborisées à leur base, les autres sont aplaties, déprimées et arborisées à leur centre. Cette variété est très-rare.
- Fig. 6. — TUBERCULE CANCÉREUX ULCÉRÉ, proéminent, situé dans l'angle interne de l'œil.
- Fig. 7. — CANCER MORIFORME; tubercules mamelonnés, situés sur la joue, près la lèvre supérieure, chez un individu atteint d'un cancer de l'estomac.
- Fig. 8. — TUBERCULES CANCÉREUX sous-cutanés.
- Fig. 9. — CANCER SOUS-CUTANÉ globuleux; tubercule sous-cutané, mamelonné et rougeâtre.
- Fig. 10. — Coupe d'un tubercule encéphaloïde.
- Fig. 11 et 12. — TUBERCULES HÉMATODES, dans l'épaisseur desquels on trouva du sang et de la fibrine.
- Fig. 13. — CANCER SOUS-CUTANÉ; masse de matière cérébriforme, divisée en plusieurs lobes, séparés par des veinules qui rampaient à sa surface.
- Fig. 14. — CANCER MELANÉ; tubercule plat, d'une forme irrégulière, ulcéré et offrant une teinte noirâtre.
- Fig. 15. — PETITES TUMEURS CANCÉREUSES du cuir chevelu, qui ont déterminé la chute des poils dans les points qu'elles occupent.
- Fig. 16. — ULCÈRE CHANCREUX de la face; veinules dilatées à sa base qui est indurée.
- Fig. 17. — CHAMPIGNON CANCÉREUX, développé au jarret d'une femme adulte.
-

TUBERCLES.



TUMEURS.

(PLANCHE 15.)

Les **TUMEURS** de la peau, très-variables dans leurs apparences, sont des éminences solides qui diffèrent des Tubercules en ce qu'elles sont susceptibles de prendre de très-grandes dimensions, sans s'enflammer.

Ce groupe comprend la Mélanose, la Kéloïde, les Nævi en tumeur, diverses hypertrophies de la peau et des tissus sous-cutanés, et l'Eléphantiasis des Arabes.

La **MÉLANOSE** est une matière noire comme l'encre de la sèche, que l'on trouve quelquefois déposée dans le tissu de la peau saine ou altérée, en grains ou en masses plus ou moins considérables.

La **KÉLOÏDE**, développée dans l'épaisseur de la peau ou d'une cicatrice, est une tumeur aplatie, rougeâtre, dure, et de la circonférence de laquelle partent des prolongemens que l'on a comparés à des pattes de crabes.

Les **NÆVI EN TUMEUR** sont des développemens anormaux et congénitaux de la peau, de ses dépendances ou des tissus cellulaire et adipeux, sous-cutanés.

Les **HYPERTROPHIES** de la peau, circonscrites ou étendues à une grande surface, se reconnaissent à des bosselures ou à des bandes mamelonnées, et à une augmentation plus ou moins considérable de l'épaisseur du derme et des couches épidermiques.

On donne le nom d'**ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES** à des intumescences considérables, dures, souvent de tout un membre, quelquefois du scrotum, plus rarement d'autres régions du corps, sans douleur ni chaleur à la peau. L'éléphantiasis des Arabes se distingue de l'œdème par une plus grande dureté et par un épaissement considérable de la peau et de ses différentes couches.



TUMEURS.

PLANCHE XV.

- Fig. 1. — KÉLOÏDE développée à la fesse, sur une cicatrice de brûlure. Inférieurement on remarque un appendice cylindracé, et un autre supérieurement en forme de petite massue.
- Fig. 2. — TUMEUR MÉLANIQUE développée à la plante du pied, au niveau des articulations du métatarse avec les premières phalanges des orteils. La couleur de la tumeur est analogue à celle de la truffe; sa surface est parsemée de plaques blanches formées par l'épiderme épaissi.
- Fig. 3. — Portion de cette tumeur, vue par sa face interne, pour montrer l'épaisseur de l'altération et la manière dont elle se continuait avec la peau.
- Fig. 4. — MASSE MÉLANIQUE à moitié liquide, dans un ovaire dont la membrane propre et le péritoine formaient une espèce de coque.
- Fig. 5. — ÉRUPTION MÉLANIQUE en forme de grains, chez une femme âgée. (D'après M. Alibert.)
- Fig. 6 et 7. — TUMEURS MÉLANIQUES et tumeurs CÉRÉBRIFORMES dans le foie.
- Fig. 8. — Petite MASSE MÉLANIQUE ET CÉRÉBRIFORME dans la substance du cœur.
- Fig. 9. — Petite MASSE MÉLANIQUE dans la peau du front.
- Fig. 10. — Petite MASSE MÉLANIQUE dans la peau.
- Fig. 11. — Coupe de petites TUMEURS MÉLANIQUES de la peau.
- Fig. 12. — Masse CANCÉREUSE ET MÉLANIQUE, du volume d'un marron, et mélanose pure, dans le poumon.
- Fig. 13. — MASSE CANCÉREUSE ET MÉLANIQUE dans les fibres du muscle droit antérieur de la cuisse.
Les altérations mélaniques indiquées dans les figures 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13, ont été observées sur une malade dont j'ai rapporté l'histoire.
- Fig. 14. — NŒVUS MOLLUSCIFORME PILIFÈRE, remarquable. (D'après Walter).
- Fig. 15. — TUMEURS ROUGEÂTRES, la plupart en forme de petits sacs, attachées à la peau de l'épaule.
- Fig. 16. — TUMEURS SARCOMATEUSES du nez; une d'elles se prolonge au-devant de la bouche jusqu'au-dessous de la lèvre inférieure; développement marqué des veinules de la peau.
- Fig. 17. — HYPERTROPHIE; morceau de la peau du ventre, dépouillé d'épiderme par la macération, et offrant des bandes mamelonnées, très-prononcées.
- Fig. 18. — Coupe du même morceau de peau; ÉPAISSISSEMENT très-remarquable du derme, d'où partaient inférieurement des prolongemens fibreux qui se perdaient dans le tissu cellulaire sous-cutané. Le développement des papilles et celui des couches épidermiques sont peu marqués, eu égard au grand développement du corium.
- Fig. 19. — ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES; masse verruqueuse, à la partie inférieure de la jambe.
- Fig. 20. — ÉLÉPHANTIASIS DU SACRUM d'un volume remarquable. (D'après Delpech.)
- Fig. 21. — TUMEUR VERRUQUEUSE, développée dans le larynx, analogue à celles que l'on observe quelquefois sur le tégument externe.
-

TUMOURS.



SYPHILIDES.

(**PLANCHES** 16, 17, 18, 19, 19 bis.)

Les **SYPHILIDES** sont des affections de la peau, produites par l'infection vénérienne générale. Les syphilides se montrent sous les formes variées d'exanthèmes, de bulbes, de vésicules, de papules, de squames, de tubercules, d'ulcères, qui offrent presque toujours une teinte d'un rouge jaunâtre cuivreux. On doit rattacher aux syphilides certaines altérations des papilles, (*végétations syphilitiques*), des ongles (*onyxis syphilitique*) et des poils (*alopécie syphilitique*), produites par l'infection vénérienne.

Les apparences des **SYMPTÔMES VÉNÉRIENS, PRIMITIFS**, sont aussi très-variées : ce sont la **Blennorrhagie**, la **Balanite**, les **Chancres vulgaires superficiels** ou **proéminents**, le **Chancre induré**, l'**Ulcère phagédénique** et l'**Ulcère gangréneux**. Tous ces symptômes reconnaissent une même cause, un *poison morbide*, susceptible, lorsqu'il est inoculé, de donner lieu à une de ces formes primitives, et le plus souvent à celle par l'humeur de laquelle la transmission s'est opérée : tous peuvent être suivis, au moins dans un certain nombre des cas, des symptômes d'une infection générale et d'éruptions vénériennes.

I^{er} GROUPE.

Ce premier groupe comprend les **Exanthèmes**, les **Papules** et les **Squames syphilitiques**.

Des taches irrégulières, quelquefois arrondies, superficielles, violacées ou d'une teinte jaunâtre, non prurigineuses, chroniques, persistantes, disparaissant en totalité ou en grande partie par la pression du doigt, caractérisent l'**EXANTHÈME SYPHILITIQUE**.

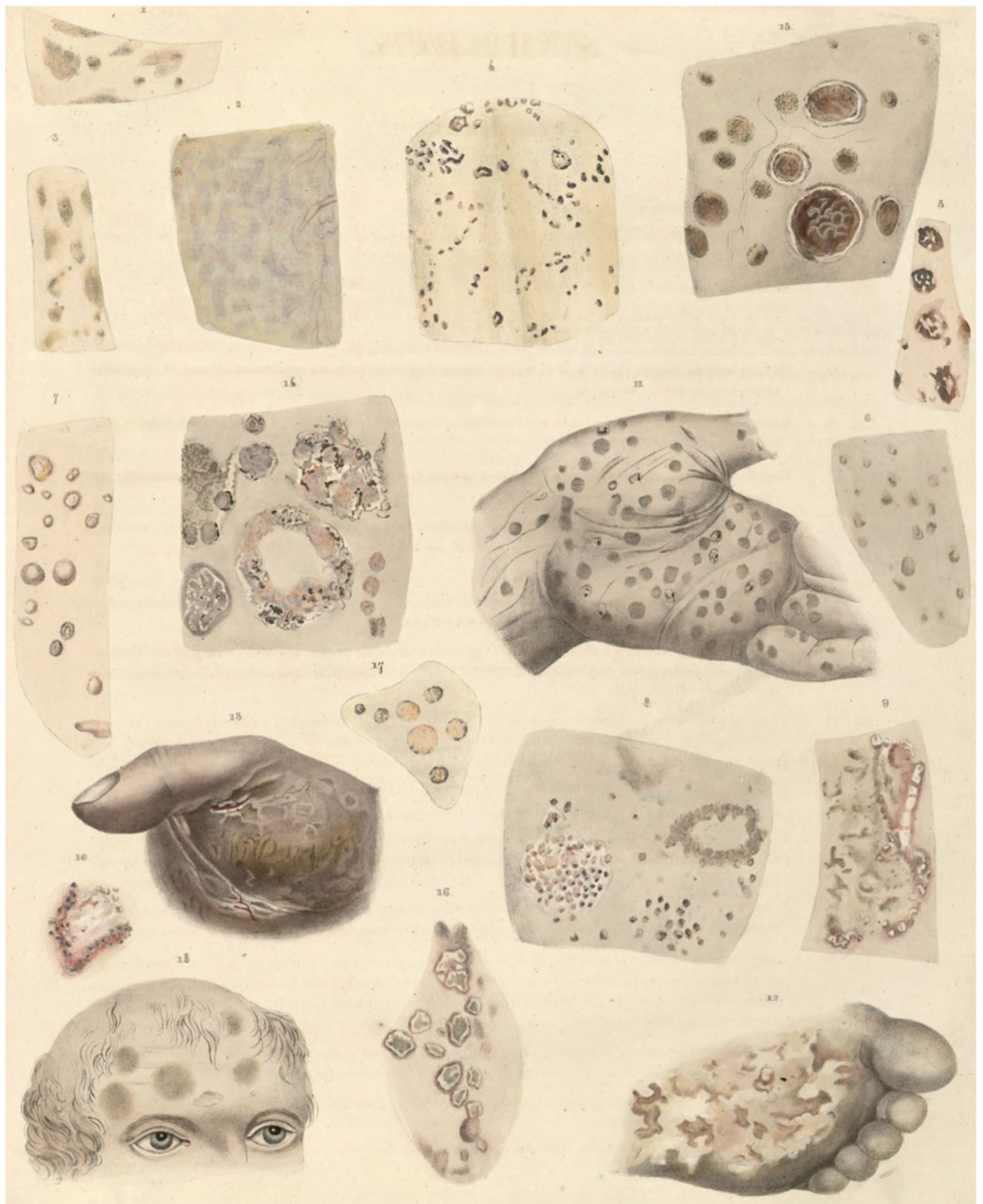
Les **PAPULES SYPHILITIQUES**, non prurigineuses, variables dans leurs dimensions depuis celle d'un grain de millet jusqu'à celle d'une lentille, disséminées ou disposées en groupes, en arcs ou en anneaux, ont une teinte d'un rouge violacé ou jaunâtre, et, en s'affaissant, laissent sur la peau des taches jaunâtres, souvent ridées, et légèrement déprimées.

La syphilis produit, à la peau, des **TACHES LÉGÈREMENT SQUAMEUSES**, de la dimension d'une lentille ou de celle d'une pièce de vingt sous, tantôt disséminées, tantôt disposées en groupes, en anneaux, ou bien irrégulièrement confluentes. Leur teinte, quelquefois d'un rouge violet, livide, est plus souvent d'un rouge jaunâtre cuivreux : elles sont luisantes, après la chute de l'épiderme, qui forme un liseret d'un blanc mat à leur circonférence.

SYPHILIDES.

PLANCHE XVI.

- Fig. 1. — EXANTHÈME SYPHILITIQUE, d'une teinte violacée, légère.
- Fig. 2. — EXANTHÈME SYPHILITIQUE; taches rouges très-légères, plus larges que celles de la rougeole, dont elles ont un peu la teinte, mais dont elles n'offrent pas les petites élevures.
- Fig. 3. — EXANTHÈME SYPHILITIQUE ANCIEN. Taches jaunâtres.
- Fig. 4. — Aspect d'une petite portion du dos d'un individu dont la peau était couverte de petites PAPULES JAUNÂTRES, et qui offrait d'autres symptômes de syphilis.
- Fig. 5. — Petits groupes de PAPULES D'UN BRUN JAUNÂTRE, qui étaient disséminés en grand nombre sur le tronc, et qui étaient survenus après une blennorrhagie.
- Fig. 6. — GROSSES PAPULES JAUNES; quelques-unes ayant presque la dimension de tubercules; plusieurs sont affaissées et remplacées par des taches jaunes.
- Fig. 7. — ERUPTION DE PAPULES ET DE TUBERCULES JAUNÂTRES. L'épiderme s'est détaché de la surface de ces éminences, qui étaient très-nombreuses sur la poitrine.
- Fig. 8. — MORCEAU DE PEAU DE L'ÉPAULE D'UN INDIVIDU DONT LE DOS OFFRAIT UN GRAND NOMBRE DE GROUPES DE PAPULES, VIOLACÉES sur les plus récents, et d'une teinte jaune-sale, terne, sur les plus anciens.
- Fig. 9. — LICHEN CIRCONSCRIT SYPHILITIQUE. On a représenté ici l'arête squameuse qui le termine extérieurement, et une partie de l'intérieur du groupe, où la peau, d'une teinte jaunâtre, est parsemée d'un petit nombre de papules plus ou moins affaissées. Cette variété du lichen syphilitique est rare.
- Fig. 10. — ARÊTE PAPULEUSE, d'un rouge violacé, autour d'une cicatrice qui offre çà et là quelques petites papules. Plusieurs groupes semblables étaient disséminés sur la cuisse et les épaules d'un individu qui présentait d'autres symptômes de syphilis constitutionnelle.
- Fig. 11. — TACHES LENTICULAIRES, d'un jaune brunâtre ou d'un rouge violacé, disséminées à la paume de la main, chez un individu atteint d'une éruption générale de cette forme de syphilides; sur le plus grand nombre des taches, l'épiderme n'était pas encore tombé, mais il était desséché et pouvait être détaché facilement avec une épingle.
- Fig. 12. — ERUPTION SQUAMEUSE, SYPHILITIQUE, CONFLUENTE à la plante du pied, dont l'épiderme est détaché sur plusieurs points d'une manière irrégulière, et où la peau offre une teinte d'un jaune cuivreux.
- Fig. 13. — BANDE SQUAMEUSE, jaunâtre, sillonnée par des gerçures et des crevasses, chez un individu offrant d'autres symptômes de syphilis constitutionnelle. Ce cas présentait cela de particulier, que la main était gonflée et la peau légèrement livide.
- Fig. 14. — PLAQUES SQUAMEUSES, violacées, en GROUPES et en ANNEAUX, formées par la réunion ou la confusion de taches squameuses, lenticulaires, à différents états. Cette éruption était très-considérable surtout sur les membres inférieurs.
- Fig. 15. — LARGES TACHES, SQUAMEUSES, arrondies, d'un rouge brunâtre, plus foncées à leur centre qu'à leur circonférence, cernées par un liseret épidermique. La surface de la plupart de ces taches était luisante; une légère desquamation furfuracée avait lieu sur les plus larges. Un grand nombre de semblables taches étaient disséminées sur la peau du ventre et sur celle des cuisses.
- Fig. 16. — SQUAMES ayant l'apparence de croûtes, à leur centre, où elles sont plus épaisses; légère auréole d'un rouge cuivreux à leur circonférence. Plusieurs groupes semblables se voyaient sur le dos et les épaules.
- Fig. 17. — MACULES JAUNES, légèrement squameuses, d'une teinte uniforme, dont la circonférence se détache bien de la peau environnante.
- Fig. 18. — ALOPÉCIE SYPHILITIQUE, et macules jaunâtres, plus foncées à leur centre qu'à leur circonférence.



SYPHILIDES.

(PLANCHE 17.)

II^e GROUPE.

Ce deuxième groupe comprend les Pustules psydraciées et les Pustules phlyzaciées, syphilitiques.

L'infection vénérienne constitutionnelle produit quelquefois à la peau des **PUSTULES PSYDRACIÉES** de la dimension de la tête d'une petite épingle à celle de la graine de lin. Ces petites pustules, peu proéminentes, souvent couvertes d'une croûte à leur centre, sont entourées d'une petite auréole d'un rouge cuivreux à leur base : après leur dessiccation elles laissent ordinairement de petites cicatrices brunâtres sur la peau.

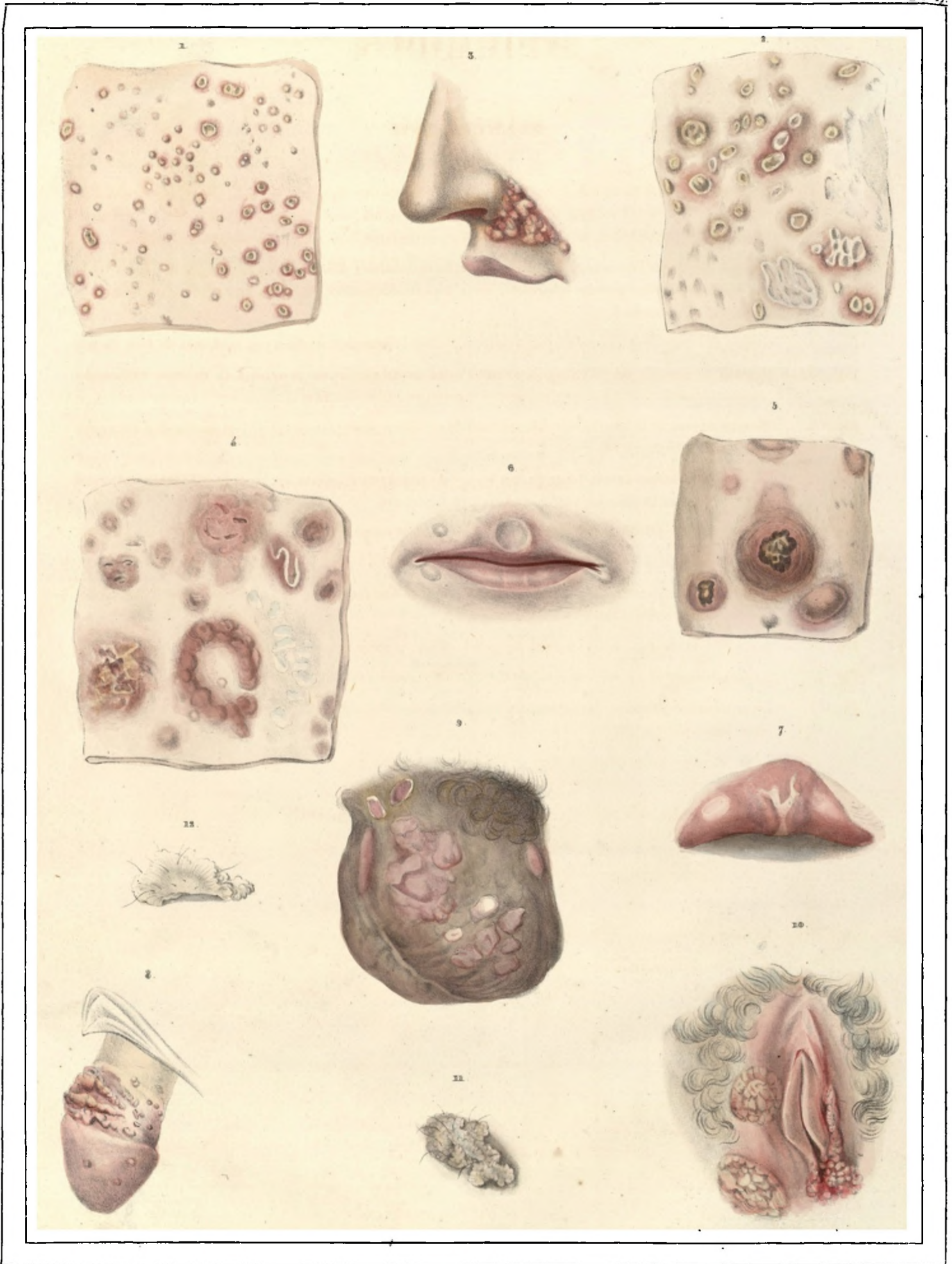
On observe plus souvent une autre espèce de pustules qui, par leur forme et leur dimension, se rapprochent des **PUSTULES PHLYZACIÉES** de l'ecthyma (*Ecthyma syphilitique*), et qui laissent sur la peau, après la chute des croûtes, des cicatrices profondément déprimées, qui conservent longtemps une teinte brunâtre ou violacée.

SYPHILIDES.

PLANCHE XVII.

- Fig. 1. — Apparence ordinaire de l'ÉRUPTION SYPHILITIQUE PSYDRACIÉE. On distingue, sur la peau, de petites pustules naissantes, d'autres déjà desséchées à leur centre, de petites taches, et de petites cicatrices jaunes ou brunâtres. Cette figure représente une partie de la peau qui recouvre l'omoplate, dans un cas d'éruption générale.
- Fig. 2. — Morceau de peau de l'avant-bras couvert de PUSTULES PHLYZACIÉES, disséminées ou en groupes. Cicatrices déprimées que laissent les pustules cohérentes, après la chute des croûtes. Cicatrices en cercle et d'un blanc mat, beaucoup plus anciennes.
- Fig. 3. — Groupe de PETITS TUBERCULES d'un rouge cuivreux, luisans, agglomérés en dehors et au-dessous de l'aile du nez.
- Fig. 4. — Morceau de peau du dos, d'un aspect singulier : anneau formé par des TUBERCULES EN CHAPELET; tubercules comme vermoulus, dont plusieurs couverts de croûtes; anciennes cicatrices.
- Fig. 5. — Morceau de peau de la fesse, offrant de GROS TUBERCULES saillans, dont plusieurs ulcérés et surmontés d'une croûte enchâssée et fortement adhérente.
- Fig. 6. — Éruption syphilitique dans la bouche et sur les lèvres; TUBERCULES FENDILLÉS AUX COMMISSURES : TUBERCULES PLATS ET SQUAMEUX sur la dépression médiane de la lèvre supérieure.
- Fig. 7. — Lèvre supérieure relevée pour montrer une gerçure ou RHAGADE profonde, et un petit TUBERCULE PLAT GRISÂTRE.
- Fig. 8. — VÉGÉTATIONS en arrière de la couronne du gland.
- Fig. 9. — TUBERCULES PLATS, HUMIDES; la plupart rougeâtres, quelques-uns rougeâtres sur les bourses. La partie supérieure du raphé est gonflée et tuméfiée.
- Fig. 10. — TUBERCULES VÉGÉTANS, à la face interne des grandes lèvres et sur la peau qui les avoisine.
- Fig. 11. — Petites masses de VÉGÉTATIONS traversées par des poils, excisées à la marge de l'anüs.
- Fig. 12. — Coupe de ces végétations; développement très-remarquable des papilles et prolongemens du derme dans leur épaisseur.
-

SYPHILIDES .



SYPHILIDES.

(PLANCHE 18.)

III^e GROUPE.

Ce groupe comprend les Vésicules et les Bulles syphilitiques.

La **SYPHILIDE VÉSICULEUSE** est extrêmement rare. On la reconnaît à de petites élevures séro-purulentes, non prurigineuses, de la dimension de la tête d'une très-petite épingle, dépassant à peine le niveau de la peau, entourées d'une auréole d'un rouge cuivreux, disposées en petits groupes irréguliers ou disséminés sur la peau qui est d'un rouge cuivreux ou légèrement squameuse, dans les intervalles des vésicules.

Les **BULLES SYPHILITIQUES** ont aussi une forme peu commune, mais moins rare que la précédente. Ces bulles offrent à leur base une auréole d'un jaune cuivreux; leur surface, après la chute de l'épiderme, est d'un rouge brun, et leur centre est quelquefois ulcéré ou couvert d'une croûte brune, adhérente.



SYPHILIDES.

PLANCHE XVIII.

- Fig. 1. — ÉRUPTION VÉNÉRIENNE VÉSICULEUSE sur la face dorsale de l'avant-bras d'un individu atteint d'exostoses, de douleurs ostéocopes, et d'un ulcère rongeur de la gorge. On remarque de petits groupes de vésicules récentes; plusieurs sont développés sur des taches d'un rouge cuivreux, et sur plusieurs points, la peau offre une légère desquamation.
- Fig. 2. — ÉRUPTION SYPHILITIQUE BULLEUSE à la paume de la main; l'épiderme s'est détaché d'une manière irrégulière.
- Fig. 3. — LARGE BULLE ulcérée et couverte d'une croûte noirâtre très-adhérente; teinte jaune cuivreuse de la peau située entre la circonférence de la croûte et le liseret épidermique, irrégulier, et fortement prononcé, qui indique les limites de l'altération. Bulle d'une moins grande dimension, également située à la paume de la main, et qui offrait au-dessous de l'épiderme, un disque jaunâtre, analogue à celui que l'on observe dans la variole à l'état de dessiccation: on a enlevé la moitié de ce disque pour en montrer l'épaisseur.
- Fig. 4. — ÉRUPTION BULLEUSE SYPHILITIQUE, à différents états, située sur la face dorsale de la main et de l'avant-bras, chez un individu cachectique atteint de symptômes graves de syphilis constitutionnelle, et qui présentait cette éruption sur plusieurs régions du corps.
- Fig. 5. — PUSTULES SYPHILITQUES plus volumineuses que les pustules psycraciées ordinaires; ces pustules étaient disséminées sur la poitrine et sur la face.
- Fig. 6. — ÉRUPTION de PETITS GROUPES DE TUBERCULES ROUGEÂTRES, luisans, sans squames et sans croûtes, chez un individu atteint d'un gonflement syphilitique du nez, avec ozène et perforation de cet organe.
- Fig. 7. — GROUPES DE PETITS ULCÈRES. On remarque entre les perforations de la peau, de fortes nervures ou indurations sous-cutanées linéaires; sur la peau de la partie inférieure du mollet, on voit plusieurs cicatrices anciennes fortement déprimées.
- Fig. 8. — ÉRUPTION considérable de TUBERCULES PLATS, sur les parties génitales externes, et surtout à la partie interne des cuisses: ces tubercules étaient noirâtres et déprimés à leur centre. Plusieurs plaques, produites par la réunion de tubercules contigus, offraient deux dépressions.
- Fig. 9. — TUBERCULES PLATS, fortement DÉPRIMÉS et légèrement squameux. On en remarquait un certain nombre à la face interne du bras et à la partie inférieure de l'aisselle.
- Fig. 10. — TUBERCULES chez le même individu, situés à la nuque, ulcérés ou couverts de croûtes à leur centre.
- Fig. 11. — ULCÈRES VÉNÉRIENS, PRIMITIFS, SUPERFICIELS, situés à l'extrémité du prépuce.
- Fig. 12. — ULCÈRES VÉNÉRIENS PRIMITIFS, à bords élevés.
- Fig. 13. — ULCÈRE SYPHILITIQUE GANGRÉNEUX.
- Fig. 14. — BALANITE, avec écoulement urétral.
- Fig. 15. — ULCÈRES PRIMITIFS, SUPERFICIELS.
- Fig. 16. — ULCÈRES FONGUEUX, à la face interne du prépuce.
-

SYPHILIDES.



SYPHILIDES.

(PLANCHE 19.)

IV^e GROUPE.

Ce groupe comprend les tubercules et les végétations.

Les **TUBERCULES** sont de toutes les formes, sous lesquelles la syphilis se montre à la peau, la plus fréquente. Les tubercules syphilitiques sont livides ou d'un rouge cuivreux, indolens, et se terminent presque toujours par des ulcérations circonscrites, souvent couvertes de croûtes épaisses, ordinairement brunâtres, ciselées et très-adhérentes. Les tubercules syphilitiques peuvent être disséminés, ou disposés en groupes, en anneaux ou en arcs; ils affectent spécialement cette dernière forme.

On en observe plusieurs variétés :

- 1^o **TUBERCULES OLIVAIRES**, rougeâtres, lisses, luisans, sans croûtes et sans squames, souvent disposés en groupes irréguliers.
- 2^o Petits **TUBERCULES LENTICULAIRES**, violets ou jaunâtres, bombés à leur centre, habituellement couverts d'une squame épaisse.
- 3^o **TUBERCULES APLATIS**, quelquefois déprimés à leur centre, souvent grisâtres et humides sur les membranes muqueuses ou dans leur voisinage, violacés, rougeâtres ou jaunâtres sur la peau; quelquefois avec desquamation, plus rarement avec ulcération superficielle et croûtes lamelleuses.
- 4^o **TUBERCULES ULCÉREUX** dont le sommet ne tarde pas à se couvrir d'une croûte, au-dessous de laquelle la peau est souvent détruite dans toute son épaisseur.
- 5^o **TUBERCULES SOUS-CUTANÉS**, qui, en se ramollissant, donnent lieu à des perforations de la peau, et à des ulcères à bords décollés.
- 6^o **TUBERCULES** dont la surface ulcérée est surmontée de **VÉGÉTATIONS**.

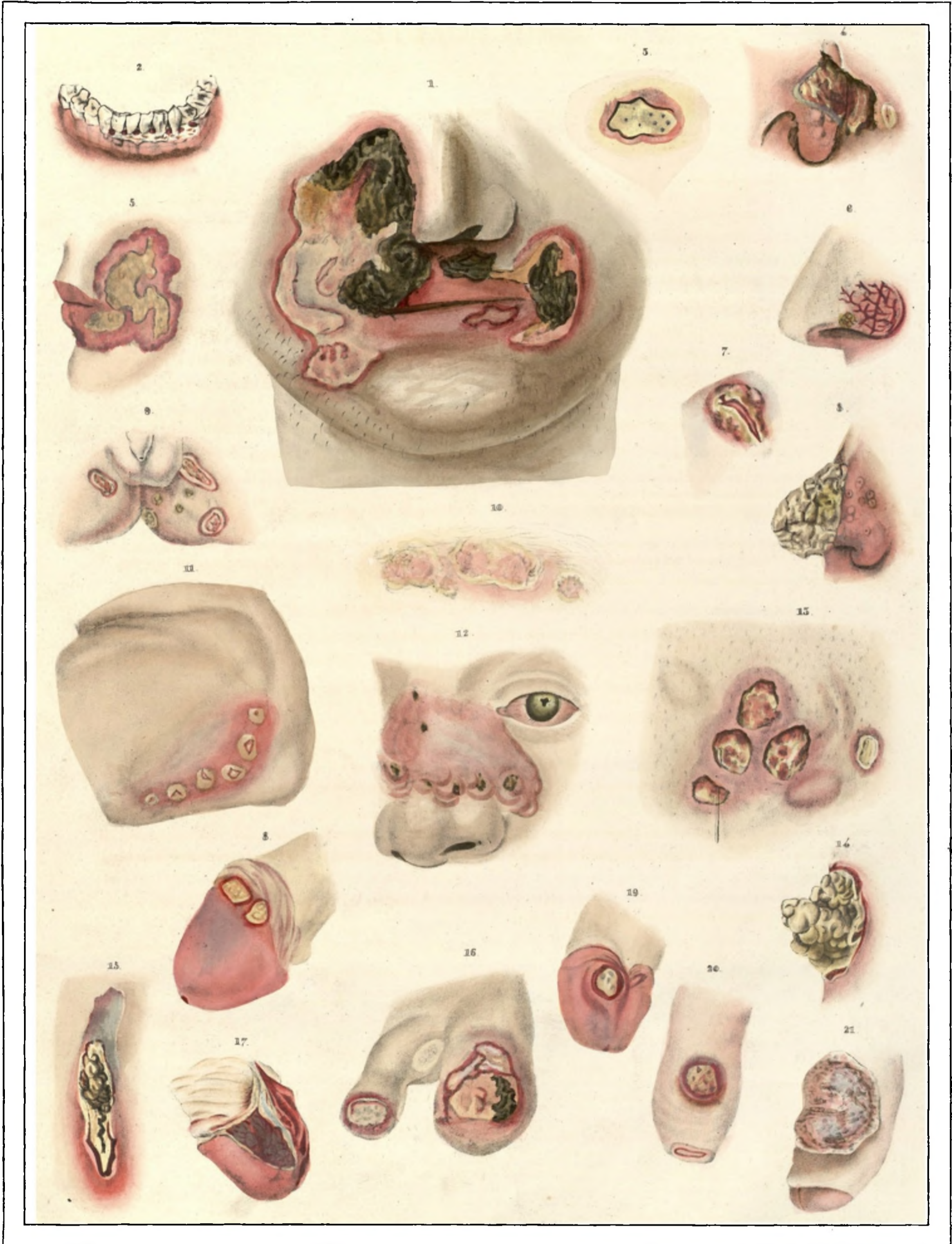
LES **VÉGÉTATIONS SYPHILITIQUES** sont des éminences rougeâtres, pâles, granulées, pédiculées ou élevées sur une base large, qui se développent presque toujours à l'entrée des membranes muqueuses. Semblables par leur forme et quelquefois par leur couleur à de petites masses de choux-fleur, les végétations ordinairement humides, laissent quelquefois suinter une matière blanchâtre et ichoreuse. Elles sont formées par un développement morbide des couches externes de la peau.

SYPHILIDES.

PLANCHE XIX.

- Fig. 1. — Visage labouré, dans différentes directions, par un **ULCÈRE PHAGÉDÉNIQUE SERPIGINEUX**, syphilitique, cicatrisé sur le menton, couvert, sur d'autres points, de croûtes noirâtres, ciselées, profondément enchâssées, et dont le fond, d'un blanc grisâtre, et les bords taillés à pic, sont humides et baignés de pus dans les points le plus récemment affectés.
- Fig. 2. — Variété peu commune des **ULCÈRES SYPHILITIQUES**, qui a rongé les prolongemens anguleux des gencives, et dont le fond est grisâtre.
- Fig. 3. — **ULCÈRE SYPHILITIQUE SIMPLE**, consécutif.
- Fig. 4. — **ULCÈRE PHAGÉDÉNIQUE**, syphilitique, qui a rongé une grande partie du voile du palais, du côté gauche, et une portion de la luette : le fond de l'ulcère est d'un blanc jaunâtre; ses bords sont peu épaissis; la luette offre deux mamelons en forme de tubercules.
- Fig. 5. — **ULCÈRE RONGEANT**, à fond d'un gris verdâtre, dont les bords sont indurés, et qui a détruit la commissure des lèvres, et une assez grande étendue de la lèvre supérieure, de la lèvre inférieure et de la joue gauche.
- Fig. 6. — Aile gauche du nez, rouge et légèrement tuméfiée, sillonnée par des **RHAGADES PROFONDES**, chez un individu atteint d'exostoses.
- Fig. 7. — **TUBERCULE VOLUMINEUX**, situé à la face interne de la joue droite, près de la commissure du même côté, traversé par un sillon ulcéré et profond, chez un individu qui offrait des tubercules syphilitiques à la peau.
- Fig. 8. — **PUSTULES SYPHILITIQUES CONFLUENTES** sur le nez dont le lobe est emboîté dans une croûte épaisse, mamelonnée, très-adhérente et de formation ancienne, chez une femme scrofuleuse, atteinte d'ulcères syphilitiques dans la gorge.
- Fig. 9. — Éruption de **TUBERCULES**, la plupart **ULCÉRÉS**, comme érodés, sur les fesses et la partie interne des cuisses d'un enfant nouveau-né.
- Fig. 10. — Plusieurs **TUBERCULES PLATS**, offrant des **ULCÉRATIONS LINÉAIRES** à leur circonférence, disposés en forme de couronne, à la partie supérieure du front, près de l'insertion des cheveux.
- Fig. 11. — Plusieurs **TUBERCULES DISPOSÉS EN ARC**, surmontés d'ulcérations triangulaires, dont les croûtes ont été détachées par le bain; en dedans de cet arc tuberculeux, situé sur la face externe de l'avant-bras, près du coude, la peau est altérée et violacée.
- Fig. 12. — **ARC DE TUBERCULES** semblables aux précédens, mais plus anciens, cernant une cicatrice, chez un individu atteint de syphilis constitutionnelle invétérée, de carie et de **PERFORATION** du nez, avec ophthalmie, iritis et déformation de la pupille.
- Fig. 13. — Morceau de peau de la région trochantérienne, offrant plusieurs **TUBERCULES SOUS-CUTANÉS**, sans changement de couleur à la peau, et des ulcères dont quelques-uns ont dans leur fond des espèces de *bourbillons* d'un blanc jaunâtre.
- Fig. 14. — **ULCÈRE VÉNÉRIEN** de la joue, surmonté d'une **CROÛTE TRÈS-VOLUMINEUSE** et pyramidale; d'autres ulcérations étaient couvertes de croûtes moins considérables.
- Fig. 15. — Morceau de la peau du cou labouré par un **ULCÈRE SERPIGINEUX** syphilitique, cicatrisé à une de ses extrémités.
- Fig. 16. — Premier et second orteils d'un individu, dont presque tous les ongles ont été atteints d'une **ONYXIS SYPHILITIQUE**.
PETIT TUBERCULE aplati, blanchâtre, simulant un cor, à la face interne du second orteil.
- Fig. 17. — **CHANCRES VULGAIRES**, à la couronne du gland; teinte jaunâtre du fond des ulcères, sans induration de leur bord.
- Fig. 18. — **ULCÈRE PHAGÉDÉNIQUE** (d'après M. Devergie). Autre apparence, fig. 21.
- Fig. 19. — **ULCÈRE INDURÉ** primitif (*Chancres Huntériens*).
- Fig. 20. — **ULCÈRE FONGUEUX** primitif de la peau du prépuce (*Ulcus elevatum*).
- Fig. 21. — **ULCÈRE PHAGÉDÉNIQUE** (d'après M. Devergie).

SYPHILIDES.



SYPHILIDES.

(PLANCHE 19 bis.)

V^e GROUPE.

Des **ULCÉRATIONS**, humides ou couvertes de croûtes, sont un des aspects de l'infection vénérienne ancienne et invétérée; un des caractères les plus frappants des syphilides, en général, est même leur tendance à s'ulcérer.

Quoique les ulcérations syphilitiques aient des apparences très-variées, elles ont cependant un certain nombre de caractères communs, et bien distincts à leur début. Le fond de ces ulcérations est blanchâtre ou jaunâtre, lorsqu'il existe de la rougeur à leur base elle n'est jamais d'un rouge vif; leurs bords sont comme coupés par un emporte-pièce; elles sont sans chaleur et presque sans douleur, lors même qu'elles sont nombreuses ou qu'elles occupent une étendue considérable; elles guérissent rarement d'une manière spontanée, et très-souvent au contraire elles se cicatrisent rapidement sous l'influence des préparations mercurielles.

Lorsque les ulcères syphilitiques restent exposés à l'air, l'humeur qu'ils fournissent se dessèche et forme des **CROUTES** ordinairement brunâtres, fortement enchâssées à leur base.

Les **CICATRICES** des ulcères syphilitiques ont toutes une couleur brunâtre, dans les premiers temps de leur formation; lorsqu'elles sont anciennes, elles sont d'un blanc mat, fortement déprimées, et rappellent quelquefois, par leur forme en arc ou en zigzag, la nature des altérations qui les ont précédées.

Parmi les ulcères consécutifs, il en est deux qui méritent une attention particulière: ce sont l'Ulcère phagédénique et l'Ulcère serpigneux.

L'**ULCÈRE PHAGÉDÉNIQUE** ronge et détruit les parties molles, par un *processus* morbide, qui tient à la fois de l'inflammation et de la gangrène. Des portions de peau et de tissu cellulaire sous-cutané, des parties considérables de la luette et du voile du palais, deviennent jaunâtres, insensibles, disparaissent après un temps plus ou moins considérable, et laissent des cicatrices difformes, avec perte de substance.

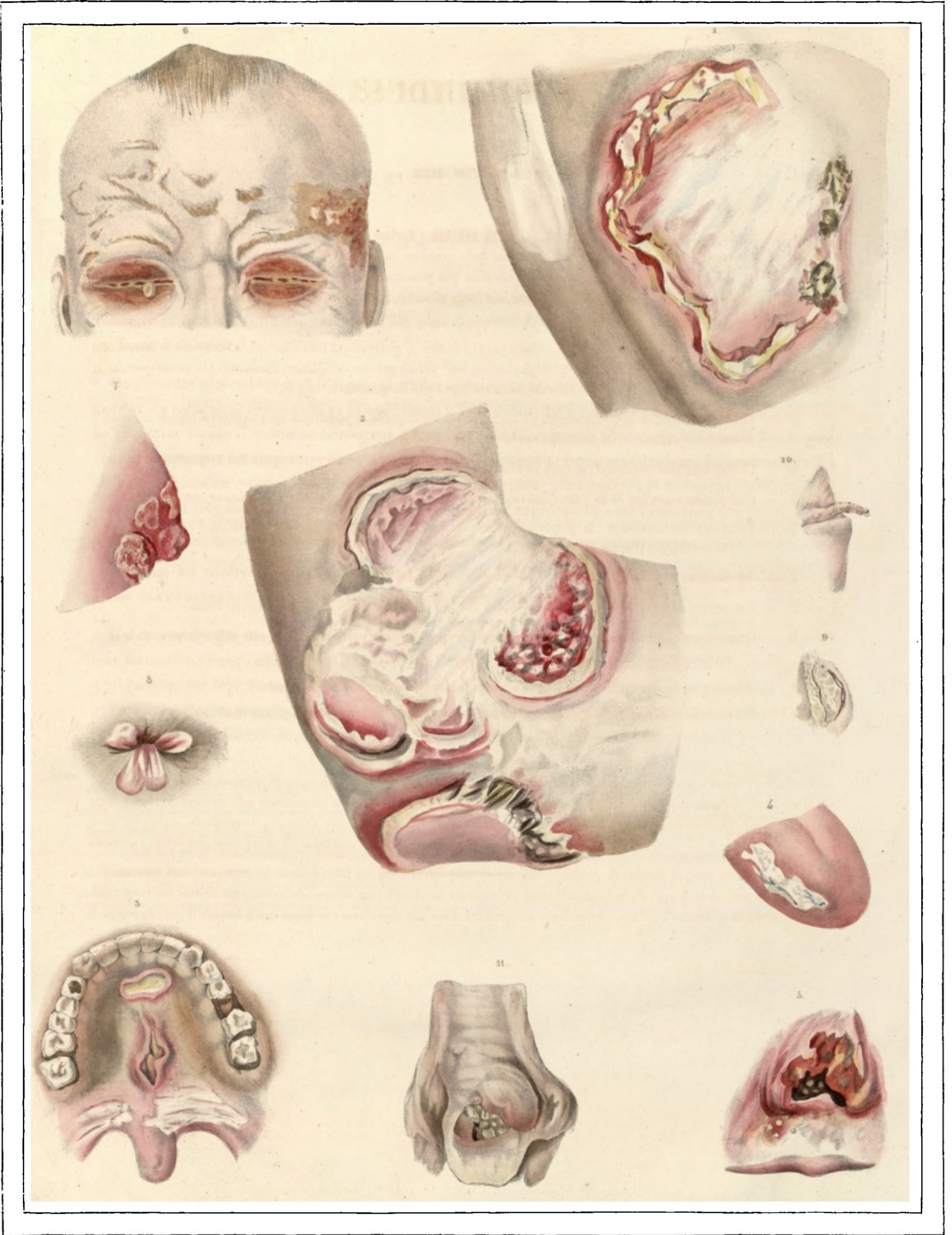
L'**ULCÈRE SERPIGINEUX** est de tous celui qui produit les plus larges déformations. Il détruit la peau en rampant et fait de progrès par une de ses extrémités, tandis que l'autre se cicatrise ou reste stationnaire, lorsqu'il se dessine sous la forme d'un arc ulcéré, il s'étend d'une manière excentrique par son bord externe, pendant que son bord interne se cicatrise.

SYPHILIDES.

PLANCHE XIX.

- Fig. 1. — *SYPHILIDE SERPIGINEUSE* EXCENTRIQUE, occupant une large surface sur la partie latérale du tronc, au-dessous de l'omoplate (la figure est réduite à moitié de la grandeur naturelle). Une large rainure circulaire, profonde, en partie couverte de croûtes et baignée d'un pus jaunâtre, cerne extérieurement l'altération, dont la surface est occupée presque en totalité par une large cicatrice. Sur le côté opposé, et en arrière du tronc, existe une cicatrice ancienne en forme d'écusson.
- Fig. 2. — Variété remarquable de *SYPHILIDE SERPIGINEUSE*; réunion d'ulcères, qui tous affectent la forme de la lettre C. La plupart de ces ulcères ont été dépouillés de leur croûte par un cataplasme émollient. On remarque sur le bord interne de l'un d'eux, une espèce d'arc surmonté de mamelons.
- Fig. 3. — Voûte palatine d'un individu atteint de syphilide, et sur laquelle on remarque DEUX ULCÈRES d'aspects différents : CICATRICES blanches et profondes sur le voile du palais.
- Fig. 4. — ULCÈRE vénérien consécutif, SINUEUX ET GRISÂTRE, sur un des côtés de la langue.
- Fig. 5. — Destruction complète de la partie inférieure du nez, par un ULCÈRE syphilitique, RONGEANT, INVÉTÉRÉ.
- Fig. 6. — TACHES ROUGES BRUNÂTRES, la plupart disposées en arc, chez un enfant nouveau-né atteint d'OPHTHALMIE BLENNORRHAGIQUE. (D'après M. Devergie.)
- Fig. 7. — Guirlande de TUBERCULES PLATS ulcérés autour du mamelon d'une NOURRICE infectée.
- Fig. 8. — TUBERCULES PLATS offrant des rides dans le sens des plis naturels de la peau de la marge de l'anus.
- Fig. 9. — Coupe d'une TUMEUR GOMMEUSE; matière d'un blanc jaunâtre, presque solide, déposée entre la peau et la lame externe du coronal, au-devant des sinus frontaux.
- Fig. 10. — VÉGÉTATION en forme de CORNE, au-dessus de la couronne du gland, chez un vérolé.
- Fig. 11. — Obstruction et déformation du LARYNX, par une VÉGÉTATION volumineuse, développée dans sa cavité.
-

SYPHILIDES.



ALTÉRATIONS VASCULAIRES.

(PLANCHE 20.)

Les **ALTÉRATIONS VASCULAIRES** de la peau, produites par un développement morbide, congénital ou accidentel, des vaisseaux cutanés et sous-cutanés, sont caractérisées par des rougeurs permanentes, sans chaleur morbide, et qui disparaissent momentanément par la pression du doigt. On les distingue, d'après leur siège, en cutanées et en sous-cutanées.

Les premières sont toujours sans tumeur notable. Elles se montrent : 1° sous la forme de veinules arborisées (**PHLEBECTASIE**); 2° sous celle de petites taches rouges étoilées; 3° sous celle de taches d'un rouge violacé (**TACHE DE VIN**); 4° sous celle de plaques ou de surfaces rougeâtres d'une assez grande étendue (**NÆVI CUTANÉS VASCULAIRES**); enfin sous celle de petites élevures rouges, sanguines, de la forme et de la dimension des papules (**VÉGÉTATIONS VASCULAIRES**).

Les **ALTÉRATIONS VASCULAIRES SOUS-CUTANÉES** se dessinent, à l'extérieur, sous forme de TUMEURS plus ou moins considérables. Les unes (**TUMEURS VARIQUEUSES**) sont bleuâtres, sans pulsation, molles, bosselées et presque toujours sans altération de la peau. Les autres (**TUMEURS ÉRECTILES**), d'une teinte rougeâtre sur quelques parties de leur surface, sont caractérisées par une sorte de bruissement ou par des battements isochrones à ceux du pouls. Une troisième espèce (**NÆVI VASCULAIRES**), qui est presque toujours cutanée et sous-cutanée en même temps, se reconnaît à des éminences rougeâtres, à la surface desquelles on aperçoit de nombreuses arborisations vasculaires, sans pulsation, mais qui dégénèrent quelquefois en de véritables tumeurs érectiles.

HÉMORRHAGIES CUTANÉES ET SOUS-CUTANÉES.

Le sang s'épanche dans la peau, à la suite des **CONTUSIONS**, dans plusieurs **EXANTHÈMES HÉMORRHAGIQUES**, dans le **SCORBUT** et surtout dans le **PURPURA**.

On reconnaît le **PURPURA** à de petites taches rougeâtres, brunâtres ou jaunâtres (*pétéchies*), ou à des taches rouges, lenticulaires, ou à des larges taches violacées, verdâtres ou jaunâtres à leur circonférence (*ecchymoses*); taches qui ont pour caractère commun de ne pas s'effacer sous la pression du doigt, d'être produites par du sang épanché, et d'offrir successivement, avant de disparaître, des teintes jaunâtres de plus en plus légères.

L'apparition de ces taches est quelquefois précédée, et souvent accompagnée d'hémorrhagies des membranes muqueuses, ou d'autres organes.

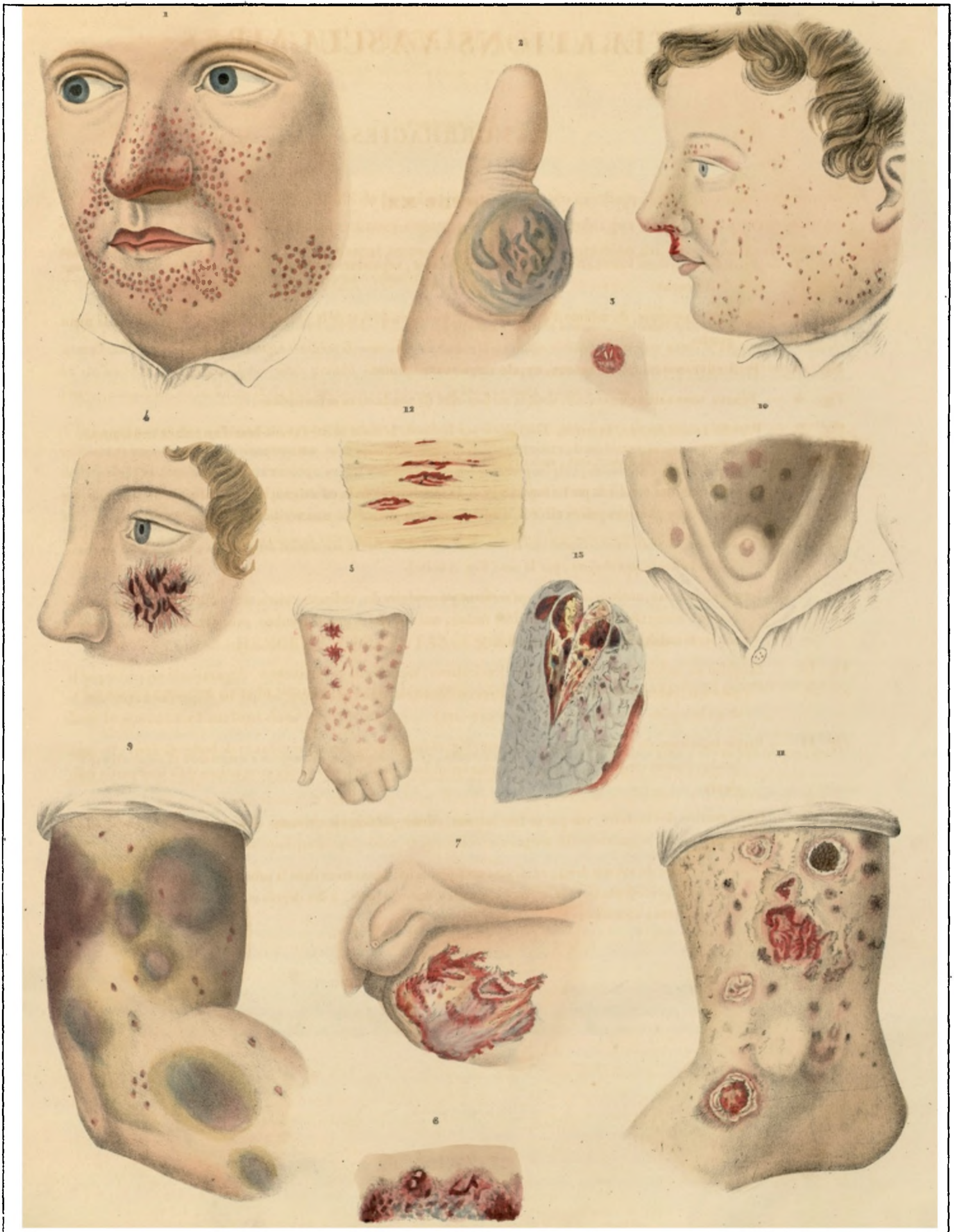
ALTÉRATIONS VASCULAIRES.

HÉMORRHAGIES.

PLANCHE XX.

- Fig. 1. — Petites VÉGÉTATIONS VASCULAIRES, d'apparence papuleuse, répandues d'une manière régulière sur le nez et autour de la bouche.
- Fig. 2. — TUMEUR VARIQUEUSE, du volume d'une grosse noix, située au-devant de la première phalange du pouce de la main gauche.
- Fig. 3. — Petit NÆVUS VASCULAIRE globuleux, appelé vulgairement *fraise*.
- Fig. 4. — TUMEUR VASCULAIRE congénitale, dont la surface offre de nombreuses arborisations.
- Fig. 5. — PETITES TACHES ROUGES, ÉTOILÉES, disséminées sur le dos de la main et sur l'avant-bras d'un enfant nouveau-né.
- Fig. 6. — Portion d'un NÆVUS VASCULAIRE, sans arborisations distinctes.
- Fig. 7. — NÆVUS VASCULAIRE situé à la partie supérieure de la face interne de la cuisse gauche d'un enfant à la mamelle. Ce nævus offre plusieurs points ulcérés; d'autres sont transformés en une véritable cicatrice.
- Fig. 8. — Nombreuses PÊTÉCHIES disséminées sur la face d'un enfant de douze ans atteint du PURPURA, et qui avait éprouvé d'abondantes hémorrhagies, par le nez (Fig. réduite).
- Fig. 9. — Grandes ECCHYMOSES, analogues à celles qu'auraient pu produire des violences extérieures, observées dans un cas de pourpre hémorrhagique; de semblables taches, mais en moins grand nombre, existaient sur les avant-bras et sur les membres inférieurs. (Fig. réduite).
- Fig. 10. — Éruption de taches roses, prurigineuses, lenticulaires, légèrement proéminentes, disparaissant en partie par la pression, entremêlées de taches jaunâtres ou brunâtres, plus anciennes, et qui ne disparaissent pas sous le doigt lorsqu'on les comprime. (PURPURA URTICANS).
- Fig. 11. — Partie inférieure de la jambe d'un adolescent (Fig. réduite). Éruption de PURPURA et de bulles de RUPIA; les deux jambes étaient couvertes de pétéchies, mais on n'observait des bulles et des excoriations qu'à leur partie inférieure.
- Fig. 12. — Petite portion de l'INTESTIN, vue par sa face interne, offrant plusieurs ECCHYMOSES, dans la direction des plis intestinaux.
- Fig. 13. — Portion d'un lobe du POUMON droit; PÊTÉCHIES sous-pleurales; ECCHYMOSES dans la substance du poumon. Cette altération et la précédente ont été souvent observées, après la mort, à des degrés et dans une étendue variables, dans le PURPURA HEMORRHAGICA.
-

ALTERATIONS.



ALTÉRATIONS

DES PAPILLES, DE L'ÉPIDERME, DES ONGLES ET DES POILS.

(PLANCHE 21)

Les **ALTÉRATIONS** que nous avons comprises dans ce groupe dépendent d'affections variées d'organes sécréteurs (*papilles, follicules pileux, matrice des ongles*). Les caractères qui les font reconnaître se tirent presque uniquement des apparences particulières que présentent les matières sécrétées, suivant qu'elles cessent d'être déposées, suivant qu'elles le sont avec plus ou moins d'abondance ou qu'elles sont modifiées dans leurs éléments.

L'**ICHTHYOSE** est caractérisée par un épaissement des couches épidermiques de la peau, qui sont rudes et divisées en plaques squameuses, semblables aux écailles des poissons, ou à des écorces de vieux arbres. Cet état de l'épiderme n'est accompagné ni de rougeur, ni de chaleur morbide et paraît être lié à un développement presque toujours congénital de la couche papillaire.

Les **VERRUES** sont de petites éminences circonscrites, produites par une hypertrophie des couches extérieures de la peau et par de petits prolongemens du derme qui pénètrent dans leur intérieur.

Les **CORS** ont pour siège spécial la face supérieure des orteils, et sont formés par un épaissement circonscrit de l'épiderme condensé en lames de consistance cornée.

Les **CORNES** sont des éminences, accidentelles, circonscrites, plus ou moins proéminentes, analogues par leur forme aux cornes de certains animaux, mais beaucoup plus friables. Elles sont implantées dans la cavité d'un follicule dilaté ou elles naissent d'une éminence verruqueuse.

Les **PRODUCTIONS CORNÉES** ont une grande analogie avec les cornes; elles en diffèrent en ce qu'elles se développent sur une surface large et irrégulière. On les a vues surtout à la paume des mains et à la plante des pieds.

Les **ONGLES** peuvent croître d'une manière irrégulière, prendre un grand développement en largeur et en épaisseur (*ongles monstrueux*); ils éprouvent quelquefois des vices de texture, deviennent friables, écailleux et fendillés (*scabrities unguium*); leur matrice est sujette à s'enflammer par suite de violences extérieures, par la direction vicieuse des ongles (*ongle rentré dans les chairs*), par des causes internes et constitutionnelles (*onyxis eczémateuse, onyxis squameuse, onyxis scrofuleuse, onyxis syphilitique, onyxis trichomateuse, onychia maligna*), qui toutes laissent quelquefois, et pour longtemps, une déformation plus ou moins sensible.

Les **POILS** sont affectés secondairement dans plusieurs maladies de la peau; en outre, leurs follicules ont des affections propres et primitives; la chute des poils (*alopécie*) et leur décoloration sénile ou accidentelle (*canitie*), sont de toutes ces affections les plus communes.

La **PLIQUE**, maladie endémique en Pologne, attaque spécialement les poils, qu'elle agglutine en larges masses ou en lanières: les poils sont gonflés et ramollis; plus rarement, les ongles des pieds et des mains s'altèrent et deviennent rugueux.

ALTÉRATIONS

DES PAPILLES, DE L'ÉPIDERME, DES ONGLES ET DES POILS.

PLANCHE XXI.

- Fig. 1. — Apparence de l'ICHTHYOSE SIMPLE sur l'articulation du coude. L'épiderme, plus épais que dans l'état naturel, est fendillé, divisé en petits compartimens et détaché de la peau sur quelques points. Toute la surface du corps, hors la face, offrait une apparence analogue, mais moins prononcée.
- Fig. 2. — Articulation du genou d'un adulte (fig. réduite), dont presque tout le corps était couvert d'un épiderme légèrement brunâtre, qui paraissait disposé en petits compartimens comme une mosaïque. Cette variété de l'ichthyose (ICHTHYOSE BRUNE) est plus rare que la précédente.
- Fig. 3. — Apparence de la peau du pouce d'un des frères Lambert, connus sous le nom d'*hommes porc-épics* et dont la peau de presque tout le corps était couverte d'éminences noirâtres, rugueuses, comme cornées, ou d'espèces de PIQUANS.
- Fig. 4. — Petit morceau de peau, vu sous un grossissement, et dépouillé en partie de ses PIQUANS, pour montrer le développement des PAPILLES qui ont l'apparence de mamelons rougeâtres, analogues aux bulbes des plumes.
- Fig. 5. — PIQUANT détaché de la peau et grossi. (Ces trois figures 3, 4 et 5, sont reproduites d'après Tilésius.)
- Fig. 6. — Petit morceau de peau voisin d'un vieil ulcère de la jambe, et dont on a détaché et renversé en partie l'épiderme. LES PAPILLES du derme sont très-développées et une légère COUCHE PIGMENTAIRE, noirâtre, est restée attachée aux couches épidermiques.
- Fig. 7. — Coupe de la membrane muqueuse de la LANGUE, suivant son épaisseur; les papilles se sont allongées en forme de gazon, sur plusieurs points.
- Fig. 8. — VERRUE CONOÏDE de la paupière inférieure. La coupe montre comment une couche épidermique légèrement croûteuse coiffait une éminence papillaire, rougeâtre, très-apparente.
- Fig. 9. — GROSSES VERRUÉS VULGAIRES.
- Fig. 10. — GUIRLANDE VERRUQUEUSE au-devant de l'articulation du poignet; elle se rapproche, par son apparence, des végétations vénériennes.
- Fig. 11. — CORNE développée sur une éminence verruqueuse près de l'angle interne de l'œil, chez une vieille femme. (D'après Dauxais.)
- Fig. 12. — CORNE du scrotum. (D'après M. Wadd.)
- Fig. 13. — Main déformée d'une manière monstrueuse par des PRODUCTIONS CORNÉES. (D'après M. Cruveilhier.)
- Fig. 14. — ONGLE en forme de corne de bélier, qui m'a été remis par mon ami M. Bricheteau.
- Fig. 15. — ONGLE RENTRÉ DANS LES CHAIRS: boursoufflement douloureux de la partie externe de l'ongle.
- Fig. 16. — ONYXIS CHRONIQUE, survenu à la suite d'une contusion: gonflement du replis de la peau qui couvre la racine de l'ongle.
- Fig. 17. — ONGLE NOIRÂTRE, difforme, fendillé suivant sa largeur et qui a remplacé l'ongle primitif, détaché à la suite d'une inflammation chronique de sa matrice.
- Fig. 18. — PRODUCTIONS UNGUÉALES difformes, développées à la suite d'un onyxis chronique.
- Fig. 19. — VERRUE SOUS UNGUÉALE soulevant le bord interne du doigt indicateur de la main gauche.
- Fig. 20 et 21. — COR PYRAMIDAL observé chez un homme qui avait séjourné longtemps à l'hôpital; ce cor vu par sa face externe (21) et par sa face interne (20).
- Fig. 22. — COR sur la face externe et supérieure du petit orteil.
- Fig. 23. — Coupe de ce COR; couche épaisse formée par l'épiderme épaissi, déprimant le derme aminci au-dessous duquel le tissu cellulaire est rougeâtre.
- Fig. 24. — TACHES ALOPÉCIQUES D'UN BLANC MAT, irrégulières, complètement dépourvues de poils, chez un homme dont la barbe noire était naturellement très-épaisse.
- Fig. 25. — PLIQUÉ des cheveux. (D'après Lafontaine.)
- Fig. 26. — ALTÉRATION DES ONGLES, dans la plique. (D'après Lafontaine.)

ALTÉRATIONS.



ALTÉRATIONS DU PIGMENT.

(PLANCHE 22.)

La couleur naturelle de la peau, dans la race blanche et dans la race nègre, dépend d'une matière particulière (pigment), déposée à la surface externe du derme, et en partie dans les couches épidermiques. Dans ce groupe, nous avons compris l'absence et l'exagération du PIGMENT naturel, plusieurs COLORATIONS produites par une matière colorante organique, accidentelle, ou par un dépôt de matière colorante étrangère.

L'**ALBINISME** ou leucopathie générale, congénitale, se remarque surtout dans la race nègre; il est caractérisé par l'absence du pigment brunâtre, normal de la peau, dont la teinte est d'un blanc blafard. Le pigment de la choroïde manque aussi, au moins en grande partie.

L'**ALBINISME PARTIEL** (leucopathie congénitale partielle) se reconnaît à des taches blanches, irrégulières, sur la peau de couleur naturelle.

On donne le nom de **LEUCOPATHIE ACCIDENTELLE**, partielle, à des taches blanches, survenues sur la peau des blancs ou des nègres, et produites par la disparition du pigment.

La **NIGRITIE** est une coloration brunâtre, pigmentaire, plus ou moins générale, accidentelle chez le blanc, analogue à la teinte naturelle de la peau du nègre ou du mulâtre.

De petites taches pigmentaires, lenticulaires, roussâtres, développées spontanément, caractérisent le **LENTIGO**.

Les taches irrégulières du **CHLOASMA**, situées le plus ordinairement sur la poitrine et entre les épaules, sont d'un jaune brunâtre et souvent furfuracées.

Le **MÉLASMA**, observé le plus ordinairement dans des maladies graves, dans l'acrodynie et dans la pellagre, diffère du chloasma par la teinte plus foncée et presque noire des couches épidermiques et par une desquamation plus marquée.

Après l'emploi du nitrate d'argent à l'intérieur, il survient quelquefois une **COLORATION ARDOISÉE** de la peau, et qu'on a vue s'étendre aux membranes muqueuses.

On observe quelquefois sur les paupières et dans leur voisinage, des **FLAQUES JAUNÂTRES**, semblables pour la couleur à la peau du chamois, légèrement saillantes, molles, sans chaleur ni rougeur, et quelquefois disposées d'une manière assez symétrique.

ALTÉRATIONS DU PIGMENT.

PLANCHE XXII.

- Fig. 1. — LEUCOPATHIE PARTIELLE, CONGÉNITALE, chez un jeune nègre, d'après un portrait qui est au Jardin du Roi.
- Fig. 2. — ALBINISME GÉNÉRAL chez une négresse. (D'après Buffon.)
- Fig. 3. — LEUCOPATHIE PARTIELLE, ACCIDENTELLE, des parties génitales, chez une adulte dont la peau du scrotum, du pénil et d'une partie du ventre offrait des taches d'un blanc laiteux surmontées de poils blancs sur le pénil.
- Fig. 4. — Petites TACHES BLANCHES aux bords libres de la paupière supérieure dont plusieurs cils sont *décolorés*. La paupière du côté opposé offrait la même apparence; on observait, en outre, de semblables taches sur les bras et les avant-bras; cette décoloration était survenue subitement à la suite d'une commotion morale.
- Fig. 5. — Vieille FEMME BARBUE offrant des mèches de POILS BLANCS. (D'après Burkard Eble.)
- Fig. 6. — Portion de l'épaule d'un homme d'un âge mûr, dont la peau avait pris accidentellement la teinte de celle des mulâtres (NIGRITIE); petite cicatrice non colorée.
- Fig. 7. — PIQUETÉ NOIRÂTRE d'un des côtés de la langue, et qui diffère des colorations noirâtres que j'ai quelquefois observées sur une partie de cet organe, dans des cas de nigratie, en ce que ces dernières colorations étaient plus en nappe.
- Fig. 8. — Taches de LENTIGO. — Petit NÆVUS PILARIS.
- Fig. 9. — Taches du CHLOASMA; les unes tellement petites qu'on pourrait les couvrir avec la tête d'une épingle; les autres plus larges et irrégulières, d'une teinte jaune brunâtre. Sur un point de la surface du sein, l'épiderme ainsi coloré a été détaché avec l'ongle et renversé; le derme mis à nu paraissait étranger à la coloration.
- Fig. 10. — CHLOASMA sous la forme de petites taches disséminées. Cette apparence existait sur presque toute la partie antérieure de la poitrine d'un individu qui offrait entre les épaules, de larges taches de la teinte des feuilles mortes.
- Fig. 11. — COLORATION NOIRE de l'épiderme, à la suite de l'acrodynie, chez un homme d'un âge mûr. Cette coloration étendue à presque tout le tronc, était surtout remarquable sur le ventre; la desquamation de l'épiderme s'était déjà opérée sur plusieurs points.
- Fig. 12 et 13. — COLORATIONS NOIRÂTRES et desquamation de l'épiderme chez un pellagreu. (D'après des dessins originaux qui m'ont été rapportés d'Italie par M. le docteur Brun et qui lui ont été remis par M. G. Strambio.)
- Fig. 14. — TEINTE ARDOISÉE de la peau, produite par l'administration à l'intérieur du nitrate d'argent.
- Fig. 15. — PLAQUES JAUNES disposées d'une manière symétrique sur les paupières des deux yeux.

ALTÉRATIONS DU PIGMENT.



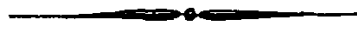
TABLE.

	PLANCHES.	FIG.		PLANCHES.	FIG.
ACARUS SCABIEI.	V bis.	6 et 7.	ECZÉMA impétigineux des lèvres.	V bis.	11.
ACNÉ du dos	VIII.	7.	— invétéré.	V bis.	15.
— du scrotum.	VIII.	6.	— des mamelons.	V bis.	12.
ALBINISME partiel (race negre),	XXII.	1.	— du nombril.	V bis.	9.
— général (race negre).	XXII.	2.	— du pénis.	V.	5.
ALOPÉCIE de la barbe.	XXI.	24.	— podicis.	V bis.	13.
— syphilitique.	XVI.	18.	— rubrum.	V bis.	8.
ANTHRAX.	IX.	8.	— simple.	V.	3.
CANCER du cuir chevelu.	XIV.	15.	ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES.	XV.	19.
— encéphaloïde.	XIV.	10.	— du scrotum	XV.	16.
— fongoïde.	XIV.	3.	ÉLÉPHANTIASIS DES GRECS.	XIII.	1.
— fongoïde pédiculé.	XIV.	17.	— larges tubercules arborisés.	XIII.	2.
— hématoïde.	XIV.	11 et 12.	— oreille hypertrophiée.	XIII.	3.
— leucé.	XIV.	5.	— ulcération de l'épiglotte.	XIII.	4.
— mélané.	XIV.	14.	— tubercules du palais.	XIII.	5.
— mollusciforme.	XIV.	1.	ÉLEVURES FOLLICULEUSES.	VIII.	9.
— mollusciforme (coupe).	XIV.	2.	ÉRYSIPELE simple.	I.	8.
— moriforme.	XIV.	7.	— bulleux.	I.	9.
— pisiforme.	XIV.	3.	ÉRYTHÈME annulaire.	II.	3.
— sous-cutané globuleux.	XIV.	9.	— chronique.	II.	6.
— sous-cutané variqueux.	XIV.	13.	— iris.	II.	4.
— tuberculeux.	XIV.	6.	— nodosum.	II.	5.
CANITIE accidentelle.	XXII.	4.	— papuleux.	II.	2.
— de la barbe, chez une femme.	XXII.	5.	— rhumatismal.	II.	1.
CHLOASMA (Taches hépatiques).	XXII.	9 et 10.	FAYUS disséminé.	VII.	1.
CLOU.	IX.	8.	— en groupes.	VII.	2.
CORNES.	XXI.	11 et 12.	— en masse.	VII bis.	6.
CORS.	XXI.	20, 21, 22 et 23.	— (follicules).	VII.	3, 4 et 5.
COUPEROSE.	VIII.	5.	— général.	VII bis.	9.
COUV-POX.	VI.	18.	— ulcéré.	VII.	8.
ECCHYMOSE gangréneuse.	IX.	5.	FLUX SÉBACÉ.	VIII.	8.
ECTHYMA cachectique.	IX.	10.	GALE pustuleuse.	V bis.	4 et 5.
— vulgaire.	IX.	9.	— vésiculeuse.	IV.	13 et 14.
ECZÉMA aigu de la face.	V.	2.	— (à la plante du pied).	IV.	15.
— aigu de l'ongle.	V.	7.	— pustules.	V bis.	4.
— chronique des ongles.	V bis.	16.	— sillons (cuniculi).	V bis.	5.
— chronique excorié.	V.	8.	— vésicules.	IV.	13.
— (crevasses).	V.	6.	GANGRÈNE typhoïde profonde.	IX.	7.
— du cuir chevelu.	V.	1.	— superficielle.	IX.	6.
— furfuracé du cuir chevelu.	V bis.	14.	GRANULATIONS FOLLICULEUSES.	VIII.	11.
— impétigineux.	V.	4.	— perlées.	VIII.	10.
— impétigineux chronique.	V bis.	10.	HERPES zoster de la bouche.	IV.	3.

	PLANCHES.	FIG.		PLANCHES.	FIG.
HERPES zoster de la face.	IV.	2.	LUPUS non exedens (alopécie).	XII.	8.
— zoster du tronc.	IV.	1.	— (cicatrices).	XII.	7.
— zoster du tronc.	V bis.	1 et 2.	— (tubercules).	XII.	9.
— en anneau.	IV.	5.	— du bras.	XII.	6.
— iris.	IV.	4.	— du visage.	XII.	5.
— labialis.	IV.	9.	— vorax.	XII.	4.
— phlyctænodes.	IV.	6.	MÉLASMA (acrodynie).	XXII.	11.
— du doigt.	IV.	7.	— (pellagre).	XXII.	12 et 13.
— præputialis.	IV.	8.	MÉLANOSE (coupe).	XV.	3 et 4.
HYDRARGYRIE.	IV.	12.	— en grain.	XV.	5.
HYPERTROPHIE du nez.	XV.	16.	— en masse.	XV.	2.
— des follicules du pénis.	VIII.	15.	— sur le front.	XV.	9.
— des papilles.	XXI.	16.	— cancéreuse du cœur.	XV.	8.
— des papilles de la langue.	XXI.	7.	— du foie.	XV.	6 et 7.
— de la peau.	XV.	17.	— cancéreuse des muscles.	XV.	13.
— de la peau (coupe).	XV.	8.	— cancéreuse du poumon.	XV.	12.
ICHTHYOSE brune.	XXI.	2.	MORVE chez l'homme.	IX.	1 et 2.
— cornée.	XXI.	3 et 5.	ŒVUS mollusciforme pilifère.	XV.	14.
— (papilles).	XXI.	4.	— pilaris.	XXII.	8.
— simple.	XXI.	1.	— vasculaire globuleux.	XX.	3.
IMPÉTIGO annulaire du cuir chevelu.	VII bis.	4.	— vasculaire en nappe.	XX.	6.
— annulaire de la face.	VII.	11 et 12.	— vasculaire en tumeur.	XX.	4.
— chronique de la barbe.	VII.	9.	— vasculaire ulcéré.	XX.	7.
— granulé du cuir chevelu.	VII.	10.	NIGRITIE.	XXII.	6.
— des enfans.	VII bis.	8.	ONGLES en forme de cornes.	XXI.	14.
— eczémateux.	VII bis.	3.	ONYXIS chronique.	XXI.	17 et 18.
— érysipélateux.	VII bis.	2.	— latérale.	XXI.	15.
— figurata.	VII.	8 et 13.	— de la racine de l'ongle.	XXI.	16.
— figurata, du cuir chevelu.	VII bis.	5.	— scrofuleuse.	XII.	14.
— de la joue.	VII bis.	1.	— squameuse.	XI.	7.
— des narines.	VII bis.	7.	— trichomateuse.	XXI.	26.
— scabida.	VII bis.	6.	PEDICULUS capitis.	X.	16.
— sparsa.	VII.	7.	— corporis.	X.	17.
KELOIDE.	XV.	1.	— pubis.	X.	18.
LENTIGO.	XXII.	8.	PELLAGRE.	XI bis.	12.
LÈPRE centrifuge.	XI bis.	7.	— (mélasma).	XXII.	12 et 13.
— du cuir chevelu.	XI.	9.	PEMPHIGUS à larges bulles.	III.	3, 4 et 5.
— nigricans.	XI bis.	8.	— disséminé.	III.	1.
— vulgaire.	XI.	8.	— en groupes.	III.	2.
LEUCOPATHIE partielle. { Voyez ALBINISME.	XXII.	3.	— des enfans.	III.	6.
— générale. {	XXII.	2.	— prurigineux.	III.	7.
LICHEN agrius.	X.	6.	PIAN.	XIII.	7.
— en arc.	X.	8.	PLAQUES folliculeuses jaunes des paupières.	VIII.	16.
— aigu circonscrit.	X.	3.	PLIQUEL.	XXI.	25.
— circonscrit chronique.	X.	4.	PRODUCTIONS cornées.	XXI.	13.
— circonscrit livide.	X.	10.	PRODUCTIONS pileuses.	VIII.	17.
— discret livide.	X.	9.	PRURIGO formicans.	X.	15.
— pilaris.	X.	7.	— mitis.	X.	14.
— simple aigu.	X.	1.	PSORIASIS aigu.	XI.	1.
— simple chronique.	X.	2.	— annulata et imbricata.	XI bis.	3.
— urticatus.	X.	5.	— blanc.	XI bis.	6.
LUPUS exedens.	XII.	1.	— confluent.	XI.	6.
— (mamelons).	XII.	2.	— diffusa.	XI.	3.
— (squames).	XII.	3.	— guttata.	XI.	2.

	PLANCHES.	FIG.		PLANCHES.	FIG.
Psoriasis gyrata.	XI bis.	4.	SYPHILIDE (papules tuberculeuses).	XVI.	7.
— invétéré.	XI.	4.	SYPHILIDE PUSTULEUSE (pustules conoïdes).	XVII.	5.
— lépreux.	XI bis.	2.	— (pustules phlyzaciées).	XVII.	2.
— palmaire.	XI.	5.	— (pustules psudraciées).	XVII.	1.
— palmaire centrifuge.	XI bis.	1.	— (pust. psudraciées confluentes).	XIX.	8.
— rouge.	XI bis.	5.	SYPHILIDE (rhagades).	XVII.	7.
PURPURA ecchymotique.	XX.	9.	SYPHILIDE squameuse conflante.	XVI.	12.
— (ecchymoses intestinales).	XX.	12.	— croûteuse.	XVI.	16.
— (ecchymoses pulmonaires).	XX.	18.	— discrète.	XVI.	11.
— pétéchial.	XX.	8.	— en bandes.	XVI.	13.
— et rupia.	XX.	11.	— en groupes.	XVI.	14.
— urticans.	XX.	10.	— des nouveau-nés.	XIX bis.	6.
POSTULE MALIGNE (de l'estomac).	IX.	4.	SYPHILIDE TUBERCULEUSE (anneaux).	XVII.	4.
— (de la paupière).	IX.	8.	— (tubercules déprimés noirâtres).	XVIII.	8.
PTYRIASIS amiantacé.	XI.	11.	— (tubercules déprimés squameux).	XVIII.	9.
— furfuracé.	XI.	10.	— (tubercules déprimés ulcérés).	{ XVIII.	10.
— labialis.	XI bis.	11.		{ XIX.	10.
— plantaire.	XI bis.	10.	— (tubercules centrifuges).	XIX.	12.
— rubra.	XI bis.	9.	— (tubercules en groupes).	XVII.	3.
Roséole.	I.	1.	— (larges tubercules).	XVII.	5.
ROUGEOLE hémorrhagique.	I.	2 et 4.	— (tubercules plats).	XIX bis.	8.
— vulgaire.	I.	2.	— (tubercules plats, blanchâtres).	XVII.	19.
RUPIA cachectique.	III.	10.	— (tubercules plats, humides).	XVII.	9.
— gangréneux.	III.	11.	— (tubercules plats, squameux).	XVII.	6.
— proéminent.	III.	9.	— (tubercules plats ulcérés).	XIX bis.	7.
— simple.	III.	8.	— (petits tubercules ulcérés).	XIX.	11.
SCARLATINE angineuse.	I.	7.	— (tuberc. ulcérés des nouveau-nés).	XIX.	9.
— hémorrhagique.	I.	6.	— (tubercules non ulcérés).	XVIII.	8.
— vulgaire.	I.	5.	— (tubercules sous-cutanés ulcérés).	XIX.	13.
SCROFULÉ (tubercules cutanés).	XII.	10.	— (tubercules ulcérés).	XVIII.	7.
— (tubercules cutanés; coupe).	XII.	11.	— (tubercules végétans).	XVII.	10.
— végétante.	XII.	12.	SYPHILIS (tumeur gommeuse).	XIX bis.	9.
STROPHULUS.	X.	11.	SYPHILIDE ULCÉRÉE (ulcères croûteux).	XIX.	14.
— albidus.	X.	12.	— (ulcères fongueux primitifs).	{ XIX.	20.
— candidus.	X.	13.		{ XVIII.	16.
SUDAMINA.	IV.	11.	— (ulcère gangréneux).	XVIII.	13.
SUETTE MILIAIRE.	IV.	10.	— (ulcère des gencives).	XIX.	2.
SYCOsis du menton.	VIII.	1.	— (ulcère grisâtre de la langue).	XIX.	4.
— invétéré de la lèvre supérieure.	VIII.	2.	— (ulcère huntérien).	XIX.	19.
— végétant.	VIII.	3.	— (ulcères phagédéniques).	XIX.	3, 18, 21.
— végétant (du cuir chevelu).	VIII.	4.	— (ulcère phagédénique de la gorge).	XIX.	4.
SYPHILIDE alopecique.	XVI.	18.	— (ulc. phagédéniques et serpigneux).	XIX.	1.
— bulleuse.	XVIII.	4.	— (ulcère primitif; balanite).	XVIII.	14.
— bulleuse (large bulle).	XVIII.	3.	— (ulcère primitif à bords élevés).	XVIII.	12.
— bulleuse (petite bulle).	XVIII.	2.	— (ulcère primitif superficiel).	XVIII.	15.
SYPHILIDE exanthématique (jaune).	XVI.	3.	— (ulcères en anneau primitifs).	XVIII.	11.
— exanthématique (rouge).	XVI.	2.	— (ulcère rongéant).	XIX.	5.
— exanthématique (violette).	XVI.	1.	— (ulcère rongéant du nez).	XIX bis.	5.
SYPHILIDE maculée.	XVI.	18.	— (ulcère serpigneux).	XIX.	15.
— maculée squameuse.	XVI.	17.	— (ulcère serpigneux en arc).	XIX bis.	2.
SYPHILIDE papuleuse (arêtes).	XVI.	9.	— (ulcère serpigneux excentrique).	XIX bis.	1.
— (cicatrices).	XVI.	10.	— (ulcère serpigneux du palais).	XIX.	3.
— (petites papules disséminées).	XVI.	4.	— (ulcères vermiculaires).	XIX.	6.
— (papules en groupes).	XVI.	5 et 8.	— (ulcères vulgaires primitifs).	XIX.	17.
— (grosses papules).	XVI.	6.	SYPHILIDE VÉGÉTANTE (en masse).	XVII.	11 et 12.

	PLANCHES.	FIG.		PLANCHES.	FIG.
SYPHILIDE (diverses végétations).	{ XVII.	8 et 10.	VARICELLE pustuleuse globuleuse.	VI.	14.
— du larynx ?	{ XIX bis.	10.	— vésiculeuse.	VI.	15.
SYPHILIDE VÉSICULEUSE.	XVIII.	11.	— vulgaire.	VI.	16.
TEINTE ARDOISÉE produite par le nitrate d'arg.	XXII.	1.	— (marche de la varicelle).	VI.	17.
TEINTE NOIRE de la langue.	XXII.	14.	VARIOLE cohérente.	VI.	4.
TUMEURS FOLLICULEUSES.	VIII.	7.	— confluyente.	VI.	5.
— — (coupe).	VIII.	12.	— discrète.	VI.	1.
— — pilifères.	VIII.	13.	— en groupes.	VI.	2 et 3.
TUMEURS MOLLUSCIFORMES.	XV.	14.	— (coupe des pustules).	VI.	8.
TUMEUR VÉGÉTANTE.	XV.	15.	— (fausses membranes).	VI.	9 et 9 bis.
ULCÈRE CHANCREUX.	XIV.	21.	— (chez un fœtus).	VI.	10.
ULCÈRE DÉGÉNÉRÉ.	XIV.	16.	— hémorrhagique.	VI.	6.
ULCÈRE SCROFULEUX.	XII.	4.	— laryngée.	VI.	11.
ULCÈRES VÉNÉRIENS. (Voyez SYPHILIDES).		13.	— (marche de la variole).	VI.	7.
URTIKAIRE blanche.	II.		VARIOLOÏDE.	VI.	12.
— vulgaire.	II.	8.	VÉGÉTATIONS VASCULAIRES.	XX.	— 1.
VACCINE vraie.	VI.	7.	VÉGÉTATIONS VERRUQUEUSES.	XXI.	10.
— fausse.	VI.	19 et 20.	VERRUES vulgaires.	XXI.	8 et 9.
— modifiée par la variole.	VI.	24.	— sous-unguéales.	XXI.	19.
VACCINELLES.	VI.	23.	YAVVS.	XIII.	6.
VARICELLE pustuleuse conoïde.	VI.	21 et 22.	ZONA. (Voyez HERPES ZOSTER).		
		13.			









Règles d'utilisation de copies numériques d'oeuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'oeuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les oeuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme

<http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'oeuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemple de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemple à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.